



Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion

CESAG EXECUTIVE EDUCATION

(CEE)

**MBA-Administration et Gestion
des Entreprises**

(MBA-AG)

**Promotion
(2014-2015)**

Mémoire de fin d'étude

THEME

**«Le Dividende démographique, un atout de croissance
économique pour le Sénégal»**

Présenté par :

Dirigé par :

Mme Caty YayeThialaw DIOP

**M. Papa Seyni THIAM
Prof. associé au CESAG**

Octobre 2015

Dédicace

Je dédie ce travail à :

- ma Chère Mère qui ne cesse de prier pour moi ;
- mon Défunt Père pour toute l'éducation transmise ;
- mention spéciale à Papa Doudou Tall, Mon mari ;
- mes sœurs Madeleine FAYE et Ndeye MBENGUE pour leur amour et leur soutien ;
- mes enfants : Seydina, Mamadou, Galaye, Amina, Ndeye Marie et Ibrahima ;
- mes chers parents et mes amis qui sont tout le temps à mes côtés ;
- mes collègues pour la considération à mon égard.

Et à mon défunt frère Lamine Thialaw DIOP, Que la terre lui soit légère et que le Tout Puissant l'accueille dans son paradis éternel.

Remerciements

J'adresse mes sincères remerciements à :

- mon Directeur de mémoire, Papa Seyni THIAM, pour son encadrement ;
- le Bureau Organisations et Méthodes, pour son appui financier, sans le concours duquel cette formation n'aurait pas lieu ;
- mon Directeur, Monsieur Bakary DJIBA, Directeur de la DDCH, pour son soutien et sa considération à mon égard ;
- monsieur Ibrahima DIAGNE et M. Kinston KODJO, Statisticien Démographe, pour leur aide apportée à ce travail ;
- mme Awa Diakhaté Camara, Sociologue à la CONAPORH pour son appui et ses conseils ;
- l'ensemble du personnel de la Direction du Développement du Capital Humain (DDCH), pour leur soutien ;
- l'ensemble du Personnel du CESAG ;
- à tous mes collègues stagiaires de la 13^{ème} Promotion MBA-AG 2014-2015 du CESAG.

Que ce travail soit pour vous l'expression de ma profonde gratitude !

Liste des sigles et abréviations

ANSD	:	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ARO PPD	:	Partenaires Population et Développement, Bureau régional de l'Afrique
CEA	:	Commission Economique pour l'Afrique
CONAPORH	:	Commission Nationale pour la Population et les Ressources Humaines
COREPORH	:	Comités Régionaux de la Population et des Ressources Humaines
CUA	:	Commission de l'Union Africaine
DSRP	:	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EDS	:	Enquête Démographique et de Santé
ISF	:	Indice Synthétique de Fécondité
MEFP	:	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAIP	:	Programmes d'Actions et d'Investissements Prioritaires
PDEF	:	Programme décennal de l'Education et de la Formation
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PRB	:	Population Référence Bureau
PSE	:	Plan Sénégal Emergent
RAPID	:	Ressources pour l'Analyse de la Population et de son Impact sur le Développement
RD	:	Rapport de Dépendance
SNDES	:	Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
USAID	:	Agence des États-Unis pour le Développement International
WRA	:	Alliance de Ruban Blanche pour une Maternité Sûre

SOMMAIRE

Dédicace.....	i
Remerciements.....	ii
Liste des sigles et abréviations.....	iii
Liste des tableaux.....	v
Liste des graphiques.....	v
Introduction Générale	1
1. Contexte et justification.....	1
2. Problématique.....	2
3. Intérêt de l'étude.....	2
4. Délimitation du champ de l'étude	3
5. Objectifs généraux et spécifiques	3
6. Plan de l'étude	4
1 ^{ère} Partie : CADRE THEORIQUE : Dividende démographique et croissance économique....	5
Chapitre 1: Le défi de la réalisation du dividende démographique	6
Section 1: Définition des concepts liés au dividende démographique.....	6
Section 2 : Un dividende démographique pour le Sénégal	11
Chapitre 2: Présentation de l'organisation et Méthodologie de l'étude.....	15
Section 1: Présentation de la Direction du Développement du Capital Humain	15
Section 2: Méthodologie de l'étude, outils de recherche et méthodes d'analyses.....	21
2 ^{ème} Partie : CADRE PRATIQUE : Capture du dividende démographique ?	27
Chapitre 3: Description de la pratique actuelle et résultats de l'étude.....	28
Section 1: Description de la pratique actuelle.....	28
Section 2 : Résultats de l'étude.....	32
Chapitre 4: Analyses des résultats et Recommandations.....	39
Section 1 : Analyses des résultats	39
Section 2: Recommandations.....	45
Conclusion générale.....	48
Bibliographie.....	x
Webographie.....	x
Annexes.....	xi

Liste des tableaux

Tableau N° 1 : Données sur l'économie et la santé de l'année de base.....	39
Tableau N° 2 : Hypothèses démographiques et économiques.....	40
Tableau N° 3 Population de référence de l'année de base 2013.....	41
Tableau N° 4 : Données de base utilisées dans les hypothèses.....	41
Tableau N° 5 : Impact des politiques démographiques sur le PIB.....	xiv
Tableau N° 6 : Effet sur le PIB par Habitant.....	xv
Tableau N° 7 : Effet sur l'évolution du taux de croissance annuel du PIB/hab.....	xvi
Tableau N° 8 : Effet sur la Formation Brut de Capital par habitant(FBCF/hab).....	xvii
Tableau N° 9 : Effet sur le Taux d'emploi par année (nombre d'emploi/ pop active).....	xviii
Tableau N° 10 : Gab entre la population active et le nombre d'emplois.....	xix

Liste des graphiques

Graphique N°1 : Evolution du nombre moyen d'enfants par femmes de la Thaïlande.....	12
Graphique N°2 : Evolution du PIB par habitant de la Thaïlande.....	12
Graphique N°3 : Modèle démographique de Bongaarts.....	33
Graphique N°4 : Modèle Economique de Bongaarts.....	33
Graphique N°6 : Effet sur le PIB par Habitant.....	35
Graphique N°7: Effet sur l'évolution du taux de croissance annuel du PIB/hab.....	35
Graphique N°9 : Taux d'emploi par année (nombre d'emploi/ pop active).....	37
Graphique N°10 : Gab entre la population active et le nombre d'emplois.....	37

Introduction Générale

Au regard de l'actualité économique africaine (transition démographique en cours, croissance économique récente, montée des inégalités sociales, fin et renégociation des OMD), ce mémoire permettra d'amorcer un rapprochement entre la recherche et la prise de décision, de manière à identifier les politiques nationales ou des orientations stratégiques susceptibles de tirer partie du dividende démographique.

Le dividende démographique est la croissance économique rapide résultant de la baisse de la mortalité et de la fécondité d'un pays donné, et de l'évolution de la pyramide des âges de la population.

En ce qui concerne le Sénégal particulièrement, la question du dividende démographique occupe une place de choix dans les activités de développement économique et social.

1. Contexte et justification

Le «dividende démographique» se traduit par l'accélération de la croissance économique résultant des changements dans la structure par âge de la population dus à la baisse consécutive de la fécondité et de la mortalité. Selon cet argument, les changements démographiques en cours pourraient appuyer les efforts de développement du continent en créant des conditions propices à l'épargne, à l'investissement productif et à l'amélioration du capital humain. Ce nouveau discours empreint d'optimisme a désormais cours aussi bien dans les cercles académiques et politiques que ceux des média et du grand public. Toutefois, de nombreuses questions subsistent quant à la matérialisation effective, l'ampleur, la distribution et les conditions de bénéfice de ce dividende.

De l'accélération de la croissance économique qui peut résulter d'une baisse rapide de la fécondité d'un pays et de l'évolution ultérieure de la structure de la population par groupe d'âge peut naître le dividende démographique. Avec moins de naissances chaque année, il s'ensuit un relèvement de la proportion de la population en âge de travailler d'un pays, rapportée à la population jeune à charge. Avec plus de personnes dans la population active et moins de jeunes à charge, un pays peut exploiter une opportunité de croissance économique rapide avec de bons investissements économiques, sociaux et politiques élaborés en matière de santé, d'éducation,

de gouvernance et d'économie. Si les avantages d'un dividende peuvent être importants, les gains ne sont ni automatiques ni garantis.

2. Problématique

La théorie du dividende démographique se fonde sur le fait que l'Afrique a l'opportunité aujourd'hui de suivre un cheminement similaire à celui des pays émergents actuels et est susceptible de donner un nouvel élan à la croissance, de promouvoir l'innovation et d'offrir au continent un net avantage concurrentiel.

Les pays africains suivront-ils l'exemple des pays asiatiques en capturant les bénéfices potentiels de leur transition démographique ? Ce dividende est-il une condition nécessaire, voire suffisante à l'émergence des pays africains ? Quel est son ampleur et quels sont les secteurs économiques et sociaux susceptibles d'être concernés ? Le dividende démographique touchera-t-il équitablement tous les pays africains et toutes les couches sociales ? Quelles sont les conditions à remplir et les politiques à mener pour capturer le dividende démographique dans le cas du Sénégal ?

3. Intérêt de l'étude

- Intérêt pour le CESAG

Cette étude contribuera à la documentation en matière de recherches pour un concept d'ordre économique qu'est le dividende démographique. L'étude permettra de créer un environnement stimulant aux étudiants à approfondir leurs recherches et contribuera à la réflexion sur l'amélioration continue des politiques et stratégies de gestion de la problématique. Le Dividende démographique étant un sujet très vaste, cette étude apportera un début de réponse à cet important champ de réflexion.

- Intérêt pour la structure administrative

Le Ministère et la Direction tireront grand profit des résultats de cette étude. La démarche utilisée pourrait servir d'inspiration à la réalisation d'autres études allant dans le même sens.

Les recommandations issues de cette étude vont servir de cadres de réflexion et d'amélioration du processus de capture du dividende démographique.

L'étude permettra également à chaque agent de mesurer sa contribution et/ou de relever les avantages et les inconvénients liés à la politique mise en place en la matière pour la réalisation de ce projet.

- **Intérêt pour l'étudiant**

La formation au CESAG pour l'obtention d'un Master en Business Administration option Administration et Gestion se subdivise en deux parties. Une première partie constituée des enseignements théoriques assurés par des Professeurs du CESAG et par des Universitaires africains. La seconde partie porte sur la mise en pratique de ces enseignements théoriques devant donner lieu à la rédaction d'un mémoire professionnel.

Plus qu'une formalité académique, ce mémoire professionnel devrait témoigner de l'aptitude de l'étudiant à exploiter les outils de management enseignés au CESAG afin de résoudre les éventuels problèmes liés à la capture du dividende démographique en vue de donner un élan à la croissance économique du Sénégal.

Cette étude permet de se spécialiser, de maîtriser les problèmes des organisations, surtout celles des pays en développement et d'être capable de se situer dans un proche ou lointain avenir de l'entreprise en matière de bénéfice du dividende démographique.

4. Délimitation du champ de l'étude

Cette étude est limitée aux activités à mener en vue de capter les bénéfices potentiels d'un dividende démographique dans le cadre des missions de développement du capital humain de la Direction et du Ministère. Elle compte cependant apporter une contribution au management et à l'élaboration des politiques du secteur public afin que les Ministères deviennent plus performants dans le cadre des missions qui leur sont assignées.

5. Objectifs généraux et spécifiques

- **Objectifs généraux**

Cette étude a pour objectifs généraux de :

- susciter une réflexion et une dynamique autour du dividende démographique au Sénégal ;

- déterminer les orientations stratégiques devant permettre aux pays africains en général et en particulier le Sénégal de bénéficier du dividende démographique.

- **Objectifs spécifiques.**

De façon plus spécifique, ce travail vise les objectifs ci-après :

- faire connaître et valoriser la théorie du dividende démographique ;
- Faire une revue des premières applications de la théorie du dividende démographique dans certains pays ;
- intéresser les politiques, les institutions, les étudiants et chercheurs à ce nouveau concept ;
- favoriser et soutenir l'appropriation et l'adhésion à ce concept ;
- déterminer les orientations stratégiques devant permettre aux pays africains de tirer profit du dividende démographique ;
- Améliorer la connaissance et la compréhension commune du concept de dividende démographique ;
- mobiliser les acteurs concernés autour du concept ;
- montrer l'impact du dividende démographique sur la croissance économique;
- donner les orientations stratégiques pour capturer le dividende démographique ;
- valoriser les bienfaits du dividende démographique.

6. Plan de l'étude

La rédaction de cette étude comporte deux parties : La première partie intitulée « Cadre théorique de l'étude » est subdivisée en deux chapitres dont le premier relate le cadre contextuel et théorique de l'étude. Le second chapitre porte sur l'état des lieux et les mécanismes de capture du dividende démographique au sein de la Direction du Développement du Capital Humain placée sous la tutelle de la Direction Générale de la Planification et des Politiques Economiques au niveau du Ministère de l'Economie des Finances et du Plan.

La deuxième partie intitulée « cadre empirique de l'étude » est composée de deux chapitres dont le premier porte sur la méthodologie de recherche et le second, sur la présentation des résultats, avec notamment des analyses et des recommandations en vue d'apporter des éléments de réponse aux différentes interrogations.

1^{ère} Partie : CADRE THEORIQUE : Dividende démographique et croissance économique

Cette première partie intitulée « dividende démographique et croissance économique » nous permettra de faire la revue de la littérature concernant notre thème qui est le dividende démographique, un atout pour la croissance économique. Nous allons montrer dans cette partie les voies et moyens pour atteindre ce dividende démographique. C'est dans cette même dynamique que nous allons faire la description de notre modèle d'analyse le DemDiv qui est un modèle basé sur des indicateurs démographiques et économiques. Cette partie portera sur deux chapitres, l'un consacré au défi de la réalisation du dividende démographique et l'autre sur la présentation de l'organisation et de la méthodologie de notre étude.

Chapitre 1: Le défi de la réalisation du dividende démographique

Nous traiterons ce chapitre en deux sections. La définition des principaux concepts utilisés dans notre mémoire et la revue des travaux empiriques y relatifs sont les deux points de cette première section. Une deuxième section sera consacrée à la méthodologie et au contexte de notre étude.

Section 1: Définition des concepts liés au dividende démographique

1.1 Dividende démographique et les concepts connexes

1.1.1 La croissance économique

La croissance économique¹ est l'augmentation durable du volume des biens et des services disponibles dans une économie nationale. Il y a croissance économique lorsqu'il y a une extension du potentiel de production d'une économie nationale.

Le taux de croissance économique d'un pays est le rythme auquel le produit intérieur brut (PIB) augmente (croissance positive) ou décroît (croissance négative). Généralement calculé en pourcentage du PIB de l'année précédente, la croissance peut être mesurée en valeur nominale ou en valeur réelle.

Au cours des dix dernières années, les pays d'Afrique ont connu une croissance économique soutenue. Malgré cette croissance, près de deux personnes sur trois, soit 660 millions vivent encore avec moins de 2 dollars par jour. L'accélération de la croissance économique en Afrique est nécessaire pour réduire les inégalités et la pauvreté, et pour améliorer les conditions de vie des populations.

L'expérience de nombreux pays d'Asie et d'Amérique latine suggère une voie possible pour atteindre cette croissance économique accélérée. Une opportunité économique s'est présentée dans ces pays en raison d'une baisse rapide de la fécondité, ce qui a augmenté la proportion de personnes en âge de travailler par rapport à celle des enfants à charge. Ces pays ont réagi en améliorant la santé et l'éducation, en attirant les investissements étrangers et en adoptant des politiques économiques qui ont créé des emplois, ce qui a entraîné une accélération de la croissance économique appelé dividende démographique.

¹Adam Smith, la nature et les causes de la Richesse les Nations, 1776

1.1.2 La démographie

La démographie² est l'étude de la population humaine, de sa structure et de son évolution, d'un point de vue quantitatif et qualitatif. La population est l'ensemble des personnes occupant, à une période donnée, une zone spécifique (une ville, un pays ou un continent). La démographie traite des caractéristiques géographiques, sociales, culturelles et économiques d'une population précise et de son développement dans le temps. Elle porte sur la taille, la composition et la distribution des populations, leurs schémas d'évolution dans le temps en fonction des naissances, des décès et des migrations. Les études de population portent aussi naturellement sur les causes et les conséquences de ces facteurs. Elles permettent aux gouvernements et aux organisations internationales de mettre sur pied des politiques démographiques spécifiques, par exemple en limitant le nombre des naissances ou au contraire en favorisant la procréation.

1.1.3 Le dividende démographique³

Le dividende démographique est l'accélération de la croissance économique qui peut résulter d'une baisse rapide de la fécondité d'un pays et de l'évolution ultérieure de la structure de la population par groupe d'âge. Avec moins de naissances chaque année, la population en âge de travailler d'un pays croît plus vite que la population jeune à charge. Avec plus de personnes dans la population active et moins de jeunes à charge, un pays peut exploiter une opportunité de croissance économique rapide avec les bons investissements économiques, sociaux et politiques élaborés en matière de santé, d'éducation, de gouvernance et d'économie. Si les avantages d'un dividende peuvent être importants, les gains ne sont ni automatiques ni garantis, il faut savoir saisir cette opportunité qu'est le dividende démographique à temps.

1.1.4 La transition démographique

La transition démographique⁴ désigne la phase de mutation par laquelle une population passe d'un régime démographique de type traditionnel (caractérisé par des taux de natalité et de mortalité élevés) à un régime démographique de type moderne (marqué par une natalité et une mortalité faibles). Dans les deux cas, l'accroissement naturel est lent et la population augmente peu. Le passage de l'un à l'autre, en revanche, se traduit par une véritable explosion démographique.

² Thomas Malthus, Essai sur le principe de population, ouvrage de l'économiste anglais Robert Malthus, publié en 1798 et 1803.

³ Population référence Bureau, l'Afrique et le Défi de la réalisation du dividende démographique, 2013

⁴ Lexique de définition de l'Institut National d'Etudes Démographiques, INED

1.1.5 La politique économique

La politique économique⁵ est l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics en vue de peser sur les structures et l'évolution de l'économie d'un pays. La politique économique n'est pas un ensemble de mesures isolées mais plutôt un système de décision intégrant les différentes variables sur lesquelles il est possible d'intervenir. Sa formulation passe par plusieurs étapes successives : la fixation d'objectifs et de priorités en terme de croissance, d'emploi, d'inflation et d'équilibre extérieur (mesuré, notamment, par le solde de la balance des paiements) ; l'analyse des interdépendances entre objectifs, nécessitant l'élaboration de modèles macroéconomiques qui mettent en évidence les relations entre les variables ; le choix des moyens d'action.

1.2 Les axes prioritaires pour la réalisation du dividende démographique

Pour réaliser un dividende démographique, un pays doit faire des investissements stratégiques dans les quatre domaines clés ci-après :

- la baisse de la fécondité et la transformation de la structure par âge ;
- les investissements en matière de santé ;
- l'éducation de la jeunesse pour une croissance économique ;
- les politiques économiques et les investissements pour créer des emplois et favoriser l'épargne et les investissements.

1.2.1 La baisse de la fécondité et la transformation de la structure par âge

La première étape vers un dividende démographique consiste en un déclin rapide de la fécondité grâce à des investissements dans le planning familial, dans la santé des enfants et dans l'éducation des filles.

Aujourd'hui, 40% de la population africaine a moins de 15 ans⁶, alors que les jeunes peuvent être une grande force pour le changement économique et politique. Beaucoup de dirigeants pensent à tort qu'une importante population de jeunes est en soi un indicateur d'un potentiel dividende démographique. Or, avant de penser à un dividende démographique, il convient d'abord de connaître une transition démographique et de se concentrer sur la réduction de la fécondité. Une stratégie clé pour atteindre cet objectif est de fournir aux femmes et aux hommes des informations sur le planning familial volontaire et des services contraceptifs. Une femme

⁵ John Maynard Keynes, la Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, 1936

⁶ Rapport National sur l'état de la Population, DDCH, 2012

sur deux en âge de procréer en Afrique qui veut éviter de tomber enceinte, retarder ou espacer les naissances ne le fait pas en utilisant une méthode moderne de planning familial.

D'autres facteurs, en particulier l'éducation des filles et la survie des enfants, contribuent également à une demande d'avoir de plus petites familles et à l'adoption du planning familial. Lorsque les femmes peuvent choisir la fréquence des grossesses et le calendrier de ces grossesses, elles sont plus susceptibles de vouloir moins d'enfants et sont mieux en mesure d'atteindre la taille désirée de la famille, ce qui ouvre la voie à un dividende démographique.

1.2.2 Les investissements en matière de santé⁷

Les enfants en bonne santé réussissent mieux à l'école, et ce succès contribue à une main-d'œuvre plus qualifiée. Les besoins en matière de santé des jeunes sont une chose, tandis que préserver la santé des travailleurs adultes est essentiel à la productivité économique.

Pour que les enfants tirent le meilleur parti des possibilités éducatives, ils doivent être en bonne santé et attentifs à l'école. Les programmes de santé qui fournissent des vaccinations et un système de prévention et de soins pour lutter contre de nombreuses infections courantes aideront les enfants à exceller à l'école et, à long terme, à être mieux qualifiés. Plus de 40 millions d'enfants en Afrique souffrent d'insuffisance pondérale, bien qu'une bonne nutrition favorise le développement cognitif chez les nourrissons et les jeunes enfants et maintient la santé des enfants. L'amélioration de la nutrition veille à ce que les enfants atteignent leur plein potentiel académique. Lorsque les enfants deviennent adolescents, ils ont besoin de différents types de services de santé. Ils doivent avoir accès à l'information et aux services de santé reproductive pour éviter les grossesses non désirées et à la prévention du VIH et des infections sexuellement transmissibles, toutes choses qui peuvent compromettre les possibilités d'éducation, en particulier pour les filles.

Les investissements dans la promotion de saines habitudes de vie chez les jeunes adultes contribueront de façon positive à une économie productive. La santé des adultes est également un domaine qui nécessite des investissements pour que la main-d'œuvre soit aussi productive que possible.

⁷Rapport National sur l'état de la Population, DDCH, 2012

1.2.3 L'éducation de la jeunesse pour une croissance économique

Les systèmes éducatifs doivent viser à garantir aux jeunes la possibilité de terminer leur scolarité et d'acquérir les compétences nécessaires pour s'adapter au marché du travail qui est en perpétuelle évolution.

Les liens entre l'éducation et le développement économique sont bien établis. Les compétences analytiques, l'esprit d'entreprise et l'expérience acquis grâce à l'enseignement permettent aux jeunes d'accéder à des postes plus importants dans le secteur formel et d'avoir accès à des prêts ou à un soutien financier pour développer leurs entreprises formelles ou informelles.

Les systèmes éducatifs doivent s'adapter aux besoins changeants de l'économie et fournir aux étudiants les compétences nécessaires pour être compétitifs sur le marché du travail et dans la création de nouvelles initiatives commerciales. L'éducation des filles en particulier devrait être au centre des efforts d'éducation. Plus les femmes sont instruites, plus elles sont susceptibles de travailler à l'extérieur dans le secteur formel et augmente ainsi la taille de la population active et le potentiel de développement économique.

1.2.4 Les politiques économiques et les investissements créant des emplois et favorisant l'épargne et les investissements

Les politiques économiques et de gouvernance doivent favoriser la création d'emplois et l'investissement dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, favoriser l'expansion des infrastructures, la promotion du commerce pour assurer l'accès aux marchés internationaux, créer un environnement sûr et inciter à l'investissement direct étranger.

Même avec une baisse de la fécondité, les pays africains auront une proportion plus importante de jeunes qui arrivent sur le marché du travail chaque année. Les politiques économiques et les investissements doivent se concentrer sur la main-d'œuvre dans les secteurs qui peuvent créer des emplois. Les politiques commerciales doivent s'assurer que les produits du terroir ont accès aux marchés internationaux.

Des politiques sont nécessaires pour inciter les gens à épargner et réinvestir leurs revenus supplémentaires ; les investissements encouragent les banques et autres institutions financières à offrir un rendement plus intéressant aux investisseurs. Une main-d'œuvre qui est entraînée à occuper différents types de travail prend de l'importance quand le poids de la population en âge de travailler augmente et que l'économie devient plus diversifiée. Enfin, les incitations fiscales et les institutions gouvernementales efficaces et transparentes sont nécessaires pour encourager l'investissement local et étranger. Les investissements dans l'infrastructure, y

compris les ports, les routes, les transports et la communication sont aussi nécessaires à la croissance économique.

Section 2 : Un dividende démographique pour le Sénégal

2.1. Le Sénégal : une transition entamée⁸

2.1.1 Le taux d'accroissement moyen de la population

Le taux d'accroissement moyen annuel intercensitaire de la population est passé de 2,7% par an entre 1976 et 1988 à 2,5% par an entre 1988-2002. La faible diminution du taux d'accroissement moyen annuel intercensitaire est due à la baisse de la mortalité au cours des 30 dernières années qui n'a pas été suivie d'une baisse de même ampleur de la fécondité. Cette situation a entraîné ainsi un retard du Sénégal à entrer dans la transition démographique⁹.

2.1.2 L'indice synthétique de fécondité

D'après les résultats d'enquêtes démographiques et de santé, l'indice synthétique de fécondité (ISF) a connu une tendance à la baisse de 1,6 point entre l'EDS¹⁰-I de 1986 et l'EDS-V de 2011. Il est passé de 6,6 enfants par femme selon l'EDS-I à 6 enfants par femme pour l'EDS-II puis, de 5,3 à 5,0 enfants par femme entre 2005 et 2011. Ainsi, en 2011, une femme aurait, en moyenne, en fin de vie féconde, environ 2 enfants de moins par rapport au niveau de 1986¹¹.

2.1.3 La baisse de la mortalité et de la fécondité

« De 1981-1986 à la période 2000-2005, on assiste à une baisse de la mortalité de façon générale et celle infantile en particulier. Au niveau national, la mortalité infantile est passée de 86,4% à 61% soit une baisse de 29,4%. Pour un quotient de 47% en 2011, la baisse s'est accentuée sur la période 2005-2011 avec une réduction de 45,6% »¹².

Au niveau de la structure par âge, la baisse de la fécondité réduit la proportion des enfants tandis que celle de la mortalité prolonge l'espérance de vie.

Au plan économique, cette évolution se traduit par une hausse de la proportion de la population économiquement active et une baisse de la dépendance économique des personnes inactives vis-à-vis des personnes actives.

⁸M. Ibrahima Diagne Statisticien Démographe, note technique, Réaliser le Dividende Démographique, DDCH, 2015

⁹Rapport national sur l'Etat de la Population, Direction du Développement du Capital Humain, 2012

¹⁰L'EDS est l'Enquête Démographique et de Santé menée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

¹¹ Hypothèse basée sur une promotion de la planification familiale

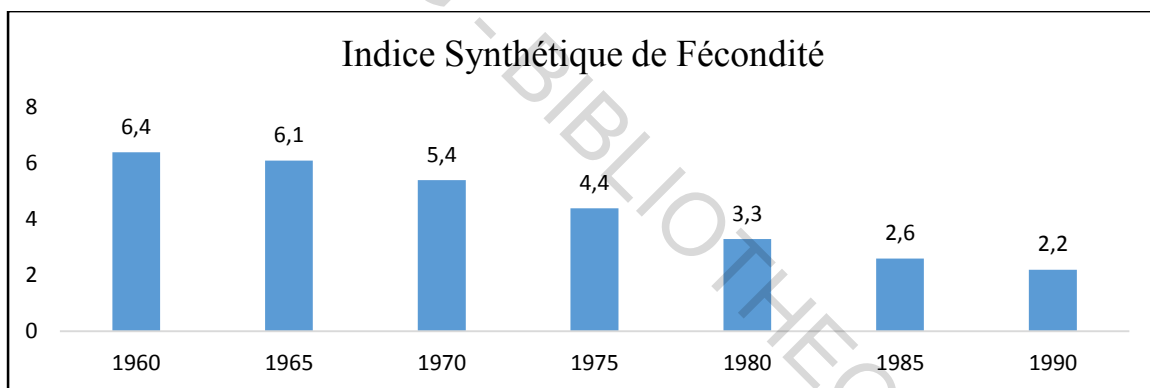
¹² Source : Enquête Démographique et de la Santé, EDS V, 2005-2011

Selon la note technique portant sur la réalisation du dividende démographique de la direction du développement du capital humain : « Si la mortalité et la fécondité poursuivent leur baisse, il y aura une prépondérance continue de la population économiquement active associée à une baisse continue de la dépendance économique. Ainsi, l'espoir de profiter du bonus démographique ou fenêtre d'opportunité ou dividende démographique est permise ».

De nombreux pays émergents qui, grâce à une réduction de la fécondité, ont pu entrer dans la fenêtre d'opportunité et bénéficier ainsi du dividende démographique. En guise d'exemple nous pouvons en citer la Thaïlande, le Botswana et la Tunisie.

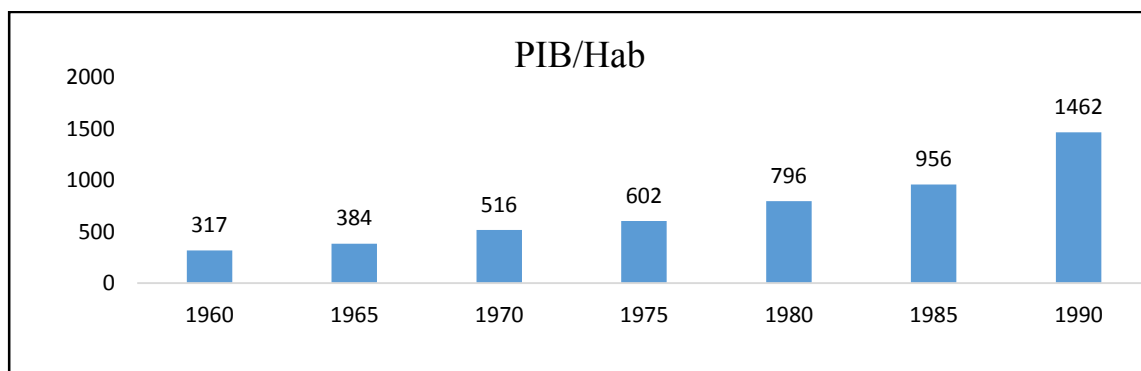
Les deux graphiques suivants en diagramme portant sur la fécondité et le PIB par habitant de la Thaïlande nous permettent d'en donner une parfaite illustration et de voir comment de 1960 à 1990 l'indice de fécondité de la Thaïlande a baissé progressivement et comment par conséquence le PIB/habitant a subi une hausse.

Graphique N°1 : Evolution du nombre moyen d'enfants par femmes de la Thaïlande



Source : Division des Nations Unies pour la Population (2015)

Graphique N°2 : Evolution du PIB par habitant de la Thaïlande



Source : Banque Mondiale (2015)

2.2 Le Sénégal peut-il bénéficier du dividende démographique ?

Les projections démographiques réalisées à partir de l'hypothèse de la feuille de route multisectorielle adoptée par le Ministère de la Santé pour accélérer la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles et néonatales au Sénégal (l'indice synthétique de fécondité baisse fortement, il sera de 2,5 enfants par femme en 2035) conduisent aux constats suivants¹³ :

2.2.1 Le rapport de dépendance (RD)

Le rapport de dépendance (RD)¹⁴ baisse de 95% en 2003 et est projeté à 60% en 2035. En d'autres termes, en 2003, il y avait 95 personnes à charge pour 100 personnes potentiellement actives alors qu'en 2035, il est prévu 60 personnes à charge pour 100 personnes potentiellement actives. Le rapport de dépendance est obtenu par le rapport entre la somme de la population âgée de moins de 15 ans et celle âgée de plus de 60 ans, sur la population âgée de 15 à 59 ans, comme suit :

$$RD = \frac{\text{Population âgée de moins de 15 ans} + \text{population âgée de plus de 60 ans}}{\text{Population âgée de 15 à 59 ans}}$$

Le rapport de dépendance démographique est le rapport entre les personnes dont l'âge les qualifie de « dépendantes » (ou personnes à charge) (moins de 15 ans et plus de 64 ans) et les personnes qui appartiennent aux tranches d'âge potentiellement actives ou en âge de travailler (15 à 64 ans)¹⁵ dans une population. Le rapport de dépendance démographique est souvent utilisé pour indiquer la charge économique que doit supporter la population potentiellement productive. Les pays qui ont une très forte fécondité ont d'ordinaire les rapports de dépendance plus élevés en raison de la forte proportion d'enfants de moins de 15 ans que comprennent leurs populations.

2.2.2 La Population et le changement de structure

L'évolution du poids des grands groupes d'âges montre une baisse du poids de la population de 0 à 14 ans, et d'un renflement du poids des personnes âgées de 15-59 ans. Cette situation montre que la population augmente en changeant de structure. Le changement de structure se

¹³ Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS), Accélérer la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles et néonatales au Sénégal, 2013

¹⁴ Ici il est considéré 60 ans au lieu de 64 ans étant entendu que l'âge de la retraite au Sénégal est de 60 ans

¹⁵ Par convention on prend 15-64 ans pour la population en âge de travailler pour des besoins de comparaisons internationales mais chaque pays peut contextualiser en utilisant comme âge limite celle de la retraite. C'est pourquoi on a utilisé dans ce mémoire 15-59 ans révolus pour la population en âge de travailler

voit mieux avec l'évolution de la pyramide des âges. Quand le poids de la population âgée de 0-14 ans baisse, le poids de la population âgée de 15-59 ans augmente considérablement. Il y a donc un rétrécissement de la base de la pyramide à l'horizon 2035, année au cours de laquelle, la structure de la population sénégalaise affiche une explosion de la population en âge de travailler. A partir de cette année, le poids de la population active atteint un niveau optimal permettant la prise en charge de la population dépendante. Ainsi, 2035 devient l'année de départ de tous les espoirs.

2.2.3 Les Investissements dans la Planification familiale¹⁶

En l'absence d'investissements accrus dans la planification familiale, le Sénégal peut manquer l'occasion d'accélérer la croissance économique.

Pour bénéficier du dividende démographique, il est nécessaire que le Sénégal accélère sa transition démographique (accentuer la baisse de la fécondité et continuer parallèlement à faire baisser la mortalité) au travers des programmes de santé, de planification familiale et de scolarisation des filles. L'accélération de la baisse de la fécondité permettra de diminuer davantage le taux de dépendance et donc de bénéficier des gains d'investissements importants à consentir dans l'amélioration du capital humain.

Après l'analyse du concept de dividende démographique consacré à ce chapitre et la revue de la littérature nous avons montré que le Sénégal a entamé sa transition démographique avec un indice synthétique de fécondité en baisse, un taux d'accroissement moyen de sa population et un taux de mortalité en baisse.

¹⁶Rapport National sur l'état de la Population, DDCH, 2012

Chapitre 2: Présentation de l'organisation et Méthodologie de l'étude

Ce chapitre est subdivisé en deux sections. Dans la première section nous allons présenter la création, les missions, les domaines d'activités et les différentes réalisations de la Direction du Développement du Capital Humain. Cette direction est une structure de la Direction Générale de la Planification et des Politiques Economique, laquelle, est une structure du Ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal. Dans la deuxième section nous allons parler de la méthodologie de l'étude, des outils de recherches et des méthodes d'analyses utilisées.

Section 1: Présentation de la Direction du Développement du Capital Humain (MEFP)

1.1 Création et missions

1.1.1 Création

Selon le décret n°2014-1171 du 16 septembre 2014 portant organisation du Ministère de l'Economie et des Finances et du Plan (MEFP), la Direction Générale de la Planification et des Politiques Economiques (DGPPE) comprend des services propres et des services rattachés qui sont les suivants : la Direction du Contrôle interne ; la Direction de l'Administration et du Personnel (DAP) ; la Direction de la Planification (DP) ; la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE) ; le Centre d'Etudes de Politiques pour le Développement (CEPOD) ; la Cellule de Suivi de l'intégration (CSI) et la Direction du Développement du Capital Humain (DDCH) qui est chargée de piloter l'étude sur le dividende démographique pour le compte du Sénégal.

1.1.2 Missions

La DDCH est chargée de la conception de la politique en matière de population/développement, de la coordination, du suivi et de l'évaluation de sa mise en œuvre. Elle prépare les Programmes d'Actions et d'Investissements Prioritaires (PAIP) et les outils d'aide à la décision en matière de planification sociale.

Ainsi ces missions s'inscrivent dans la pérennité, embrassant les pistes d'une réflexion permanente en vue de dégager les grandes tendances des mutations auxquelles nous assistons dans le domaine population/développement aux niveaux national, régional et international, pour proposer des perspectives d'actions qui pourraient être formulées en politiques, stratégies et programmes d'actions.

1.2 Domaines d'activités et organisation

1.2.1 Domaines d'activités

La Direction doit alors s'investir dans les activités suivantes en plus de celles qui lui sont traditionnellement dévolues :

- la coordination, le suivi et l'évaluation de la contextualisation et de l'opérationnalisation des paradigmes sociaux mobilisateurs ;
- le suivi de l'impact social des politiques et programmes économiques et financiers ;
- la coordination de la gestion de la dimension sociale de ces politiques et programmes et la proposition de toutes mesures pouvant renforcer la valorisation du facteur humain

1.2.2 Organisation

1.2.2.1 Division Population

La division de la population est chargée de la conception et de la formulation de la politique de population ainsi que de la coordination et du suivi de sa mise en œuvre.

Elle coordonne l'actualisation de la Déclaration de la Politique de Population, tous les dix ans, ainsi que la préparation et le suivi de la mise en œuvre des programmes d'actions et d'investissements prioritaires en matière de population (PAIP) qui seront des programmes quinquennaux.

Elle veille à instaurer la réflexion autour des enjeux et défis liés aux questions de population/développement.

Elle publie tous les ans le Rapport national sur l'Etat de la population sénégalaise, qui peut mettre l'accent sur une thématique spéciale de la politique de population.

Ainsi, la division comprend les bureaux suivants:

- Le bureau des politiques et programmes ;
- Le bureau partenariat, réseaux et communication en population/développement.

1.2.2.2 La Division Planification Sociale

La Division de la Planification Sociale apporte son concours à la conception des politiques sociales, aide à une meilleure connaissance des interrelations entre population/développement et pauvreté et suit l'évolution du développement humain en veillant à la promotion de ce concept.

La Division de la Planification sociale comprend :

- Le bureau de l'articulation population /développement /pauvreté ;
- Le bureau des Etudes de développement humain et du suivi de l'impact social des politiques.

1.2.2.3 La Commission Nationale de la Population et des Ressources Humaines (CONAPORH)

Le décret N°92-1054 du 08 juillet 1992 a permis de mettre en place un Conseil National de la Population et des Ressources Humaines (CNPRH), une Commission Nationale de la Population et des Ressources Humaines communément appelée CONAPORH et ses démembrements régionaux, les Commissions Régionales de la Population COREPORH.

La CONAPORH est une instance nationale consultative et technique, présidée par le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, qui assiste le Gouvernement dans la définition de sa politique de population et le suivi des recommandations du CNPRH.

Le secrétariat permanent de la commission nationale de la population et des ressources humaines et du comité technique de suivi des projets de population assure le suivi de la mise en œuvre des textes relatifs au fonctionnement des instances de coordination de la politique de population. Il est chargé :

- d'assurer la tenue régulière des réunions de la commission nationale de la population et des ressources humaines et du comité technique de suivi des projets de population et d'en fixer le programme avec les divisions de la Direction du Développement du Capital Humain ;
- de coordonner la préparation des réunions du conseil national de la population et des ressources humaines placées sous la présidence du Chef de l'Etat et qui se tiennent tous les deux ans ;
- de suivre et d'évaluer les recommandations de la commission nationale de la population et des ressources humaines et du comité technique de suivi des projets de population ainsi que les décisions du conseil national de la population et des ressources humaines.
- de publier un rapport national semestriel de suivi du potentiel scientifique et technique en matière de population/développement (programmes, projets, initiatives, etc.).

Les Comités régionaux de la Population et des Ressources humaines (COREPORH) présidés par les Gouverneurs de régions sont aussi des instances techniques, chargés dans le

prolongement de la CONAPORH, de faire suivre toutes les dispositions prises par le gouvernement au niveau de la région.

1.2.2.4 Centre d'Information et de Documentation en Population (CIDP)

Le Centre d'Information et de Documentation en Population (CIDP) est chargé de la recherche, du traitement et de la diffusion d'un fonds documentaire spécialisé en population et développement. Il joue le rôle d'appui conseil aux différentes divisions, au Secrétariat de la Commission Nationale de la Population et des Ressources Humaines et du Comité Technique de Suivi des projets de population ainsi qu'aux autres acteurs intervenant dans le domaine de la population et du développement humain.

1.2.2.5 Le Bureau Administratif et Financier

Le bureau administratif et financier est chargé de l'élaboration et de l'exécution du budget de la Direction du Développement du Capital Humain, de la gestion du personnel et du matériel qui lui sont affectés ainsi que de la tenue de la comptabilité des matières.

1.2.2.6 Les Réseaux en Population

Pour jouer pleinement son rôle de plaidoyer et de sensibilisation sur les questions de population, des réseaux en population/développement ont été mis en place depuis 1989, avec le concours de l'UNFPA. Il s'agit du :

- Réseau des Parlementaires en Population/Développement (RPPD) ;
- Réseau des Jeunes en Population et Développement (RESPOPDEV) ;
- Réseau des Journalistes en Santé et Population et Développement (RJSPD) ;
- Réseau des Communicateurs Traditionnels (RCT) ;
- Réseau Islam et Population (RIP).

Avec les réseaux d'importants résultats ont été enregistrés en terme de sensibilisation, d'information et de plaidoyer auprès des décideurs, des leaders politiques et de la société civile, pour une meilleure prise en compte des questions de population ainsi que des enjeux liés à leur mise en œuvre.

Ces acquis concernent notamment le vote de la loi sur la Santé de la Reproduction (SR), l'élaboration d'un projet de la loi sur le VIH/SIDA, l'élaboration d'un argumentaire religieux sur le genre et le positionnement des questions de population, des actions de plaidoyer sur

d'importants supports tels que le RAPID religieux et le modèle REDUCE dédié à la réduction de la Mortalité Maternelle.

1.3 Réalisations

1.3.1 Facilité Intra ACP

La Direction est chargée de mettre en place l'observatoire du projet Facilité Intra ACP sur les migrations et d'élaborer un document portant sur les besoins prioritaires en matière de gestion de la migration au Sénégal ainsi que de la mise en œuvre d'un Comité Consultatif National (CCN) sur les questions migratoires avec deux groupes de travail, l'un étant constitué des acteurs gouvernementaux et l'autre des acteurs de la société civile.

1.3.2 Le Modèle RAPID

Le Modèle RAPID (Ressources pour l'Analyse de la Population et de son Impact sur le Développement) est un outil de projection qui permet de mettre en corrélation les perspectives de croissance démographique et les besoins, et permet de montrer sur un horizon de très long terme, les différents impacts de la croissance économique sur les secteurs stratégiques de développement. Des Modèles RAPID Régionaux ont été élaborés (Dakar, Ziguinchor, Fatick, Louga).

1.3.3 Mortalité Maternelle

L'élaboration d'un document sur la mortalité maternelle en vue de la préparation d'une rencontre institutionnelle de haut niveau sur ladite problématique. Cette rencontre institutionnelle de haut niveau est destinée à approfondir la réflexion et améliorer les actions visant à réduire substantiellement la mortalité maternelle et infantile ainsi que les infections sexuellement transmissibles.

1.3.4 Les Mutilations Génitales Féminines (MGF)

La Direction du Développement du Capital Humain a réalisé une étude sur les Mutilations Génitales Féminines dont le thème s'intitule « Pratique des Mutilations Génitales Féminines au Sénégal : Déterminants, Dynamique de baisse et Sources de Changement entre 2005 et 2010 ». Cette étude a pour objectif général de mettre des données de recherches pertinentes à la disposition des partenaires (Etat, partenaires au développement, Communautés, ONG,

Société Civile etc.) en vue de l'élaboration de stratégies idoines pour l'éradication du phénomène. De manière plus spécifique, il s'agit¹⁷ :

- d'étudier les variations différentielles de la pratique des MGF chez les filles au cours des périodes 2005-2010 ;
- de mettre en évidence l'évolution des inégalités en matière de pratique des MGF chez les filles au cours de la période 2005-2010 ;
- de dresser le profil sociodémographique des mères qui perpétuent la pratique chez les filles ;
- d'identifier les facteurs qui expliquent la pratique du phénomène chez les filles en 2005 et 2010 ;
- de mesurer le poids explicatif de chaque facteur de la pratique des MGF chez les filles et dresser une hiérarchisation de ces facteurs ;
- de déterminer les sources de la dynamique de changement social (baisse de niveau de la pratique chez les filles) observé entre 2005-2010 ;
- de déterminer les couches sociales porteuses du changement attendu et celles qui en résistent.

Pour cela, deux types d'analyses ont été abordés. Une description, basée sur l'analyse bivariée et la méthode d'analyse Factorielle des Correspondances Multiples, a fourni d'une part une ébauche sur les facteurs explicatifs du recours à la pratique au niveau des filles mais c'est l'analyse explicative, à travers le modèle de régression logistique et la décomposition, qui a permis de tirer des conclusions plus fines.

1.3.5 Les journées mondiales de la Population (JMP)

La journée Mondiale de la Population est célébrée chaque 11 juillet par la Communauté Internationale. Et le Sénégal à travers la DDCH célèbre elle aussi cette Journée Mondiale de la Population (JMP) dont le thème est déterminé chaque année par l'UNFPA et qui offre l'opportunité de faire prendre conscience de l'importance des problèmes de population et de la nécessité de les incorporer au traitement des questions de développement Humain durable. Elle permet d'informer, de partager, de mener un plaidoyer en direction des décideurs politiques, de mobiliser la société civile.

¹⁷ Pour atteindre ces objectifs dans cette étude, les données de l'EDS-IV (2005) et de l'EDS-MICS ont été utilisées

1.3.6 Document de cadrage et Pop enjeux

Ce sont deux documents qui sont produits chaque année par un comité national de pilotage et diffusé pour les besoins de la célébration de la Journée Mondiale de la Population et en relation avec le thème de la Journée.

Section 2: Méthodologie de l'étude

2.1. Méthodologie de recherche

2.1.1 Présentation de l'étude

L'objet de l'étude mené par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, plus précisément par la Direction du développement du Capital Humain est d'analyser l'impact du dividende démographique au niveau de la croissance économique afin de montrer les axes prioritaires qu'il faut développer en exploitant les politiques déjà mises en œuvre par l'Etat du Sénégal et les améliorer et relever les insuffisances pour atteindre le dividende démographique.

Les recommandations qui seront formulées pourront permettre de rectifier et de réorienter les objectifs afin d'atteindre la performance en vue de la capture du dividende démographique qui permettra de booster la croissance économique.

2.1.2 Intérêt de l'étude

Dans beaucoup de pays en Afrique subsaharienne, les taux élevés de fécondité historiques commencent à baisser ; ce qui leur offre un potentiel croissant pour profiter du dividende démographique. Le dividende se réfère à la croissance économique plus rapide qui est causée en partie par des changements dans la Structure d'âge de la population. L'étude peut contribuer tant au développement national qu'au bien-être amélioré pour des familles et Communautés. L'intérêt a augmenté dans les avantages économiques d'atteindre le dividende démographique dans l'Afrique sub Saharien. La Déclaration Ministérielle publiée pendant la réunion 2013 des Ministres des Finances de l'Union africaine a inclus une note de section, "l'importance pour l'Afrique pour présenter des mesures immédiates d'exploiter son dividende démographique, par des investissements accrus et soutenus en santé et Éducation, particulièrement pour femmes, l'enfant-fille, la jeunesse et les groupes sociaux désavantagés " (Nations Unies et Union africaine, 2013). L'étude portant sur le dividende démographique est une occasion claire de manifester comment les changements de population motivés par des politiques de planification familiale des programmes amplifient l'impact d'autres initiatives nécessaires de développement dans l'emploi, l'éducation, la santé et l'environnement macro-économique.

2.2 Outils de recherches

Les outils que nous avons utilisés pour collecter les données sont :

- l'étude documentaire pour collecter les informations ;
- et l'exploitation du Modèle Demdiv.

2.2.1 L'étude documentaire

Cette technique est importante dans le processus de collecte d'informations qui a pour but d'enrichir notre travail en respectant toutes règles procédurales et qui peut un jour servir de guide pour ceux qui en auront besoin.

Dans ce cadre, nous avons eu à faire des recherches à la Bibliothèque du CESAG et sur le site internet du cesag.scholarvox, des études allant dans le même sens que notre thème et enfin par des livres proposés par des professeurs et des amis.

Au niveau de la Direction, la collecte d'information nous a été facilitée par notre appartenance à la structure et notre implication dans la procédure de capture du dividende démographique.

Les documents suivants ont été exploités :

- l'organigramme de la Direction ;
- les décrets de répartition et d'attribution des services du Ministère ;
- le guide technique de la modélisation du dividende démographique (Modèle Demdiv) ;
- les documents publiés par la Direction du Développement du Capital Humain (le Modèle RAPID, le document sur la Mortalité Maternelle, la Déclaration de Politique de Population (DPP), les Mutilations Génitales Féminines (MGF), les Pop' enjeux, les documents de cadrage de la JMP, ...
- les informations sur le 7^{ème} Programme de Coopération Sénégal/UNFPA, la Facilité Intra ACP et sur les Réseaux en population.

La recherche par internet nous a permis d'avoir d'avantage de connaissances sur le dividende démographie et les concepts connexes. Ce moyen nous a également permis de connaître plusieurs ouvrages et auteurs traitant le sujet.

2.2.2 Le Modèle Demdiv¹⁸

En réponse à l'enthousiasme croissant des décideurs pour les potentiels avantages économiques du dividende démographique, le Projet de Politique de santé a développé une projection transnationale, personnalisable le Modèle DemDiv. Ce modèle est mis en œuvre par le Groupe Avenirs, en collaboration avec CEDPA, Avenirs Institute, Partenaires Population et Développement, Bureau régional de l'Afrique (ARO PPD), Population Référence Bureau (PRB), RTI International et l'Alliance de Ruban Blanche pour une Maternité Sûre (WRA).

DemDiv est un outil convivial basé sur des preuves qui peut informer les décideurs dans les pays de forte fécondité, les avantages potentiels du dividende démographique et de l'augmentation de leur support pour des investissements dans les politiques multisectorielles. Le modèle qui peut être appliqué dans n'importe quel pays permet aux utilisateurs de concevoir des scénarios multiples et montrer comment le pouvoir combiné d'investissements de politique dans le planning familial, l'éducation et l'économie peut produire un dividende démographique non possible sous le statu quo.

Il est structuré comme un modèle en deux parties, celle des projets démographiques et celle des changements économiques avec des équations pour évaluer l'emploi et l'investissement, avec une évaluation du produit intérieur brut (PIB) et PIB par personne. Le sous-modèle démographique montre les évaluations spécifiques d'équations démographiques pour fertilité, mortalité et Espérance de vie utilisée dans DemDiv. Il décrit et documente aussi le sous-modèle économique, son application du concept de productivité de facteur totale et la sélection de variables de politique macro-économiques.

Le modèle n'est pas seulement limité à la population ou aux apports économiques, mais s'adresse à l'interaction entre eux, comme affecté par d'autres variables de développement social. En plus d'être complet dans la portée, le modèle est basé sur une recherche empirique et statistique. Le modèle est adaptable et accessible à une gamme d'utilisateurs dans des pays dans le monde entier. DemDiv est comme d'autres modèles développés par Groupe d'Avenirs, HPP et ses prédécesseurs. En cela, les divers secteurs publics peuvent être formés pour l'utiliser un jour car il n'exige aucun logiciel propriétaire de connaissance statistique avancée. Le modèle tient compte des comparaisons de plusieurs scénarios différents pour montrer les avantages variant des différentes combinaisons d'investissements.

¹⁸Moreland, S., E.L. Madsen, B. Kuang, M. Hamilton, K. Jurczynska and P. Brodish, Guide technique de modélisation du Dividende Démographique, 2014.

Bien que le modèle contienne des données par défaut de sources internationales, c'est aussi personnalisable, permettant aux utilisateurs d'entrer dans des données spécifiques à contexte et mettre tous les objectifs de politiques. Ces caractéristiques permettent au modèle d'appartenir entièrement à ses utilisateurs et de soutenir l'application répétée ou mise à jour au fil du temps. La structure du modèle n'est pas nouvelle. Il suit, en grande partie, dans la tradition de simulation employé par Coale et Aspirateur (1958) et, plus récemment, Ashraf et d'autres (2013). Dans le développement de DemDiv, il est aussi attiré un modèle économétrique existant pour prédire le dividende démographique. Ses auteurs ont développés un transnational de la régression pour projeter le changement du PIB par personne basé sur la structure d'âge, l'ouverture commerciale, la qualité institutionnelle, l'espérance de vie et l'emplacement géographique.

Comme d'autres, l'approche statistique est utilisée, y compris la régression linéaire multiple, mais une description du modèle est développée plus loin, projetant la mortalité d'enfant, le ratio de dépendance, la fertilité, la taille de la population et la structure et l'espérance de vie dans le but d'alimenter le modèle sous-économique et de mesurer l'impact de la structure par âge sur la croissance économique. Ces calculs démographiques alimentent alors le modèle économique, qui consiste en trois équations décrivant la formation de capital, la croissance d'emploi et la productivité de facteur totale comme une fonction de structure d'âge et d'autres variables sociales et économiques. Les deux composants du modèle interagissent au cours de la période de projection pour décrire les effets combinés de sous-modèles de changements, projetant en fin de compte PIB et PIB par personne.

2.3 Méthodes d'analyses

Les utilisateurs peuvent saisir des scénarios différents basés sur les buts spécifiques de leurs variables politiques, quand le modèle Demdiv est appliqué à un pays spécifique. Ils peuvent aussi choisir et concevoir des scénarios multiples pour voir les effets de différentes politiques en manipulant les productions économiques et démographiques principales du modèle qui sont :

- Économie et Démographique ;
- Main-d'œuvre par âge et Population par âge et sexe ;
- Ratio de Dépendance d'emploi et d'Investissement (nouvelle formation de capital) ;
- Taux de fécondité ;

- PIB Espérance de vie à la naissance ;
- PIB par personne ;
- Enfant et mortalité maternelle ;
- Taux de croissance de PIB ;
- etc.

Dans le cadre de notre étude, pour avoir les résultats escomptés sur la croissance économique, nous avons choisi les axes suivants :

- Produit Intérieur Brut ;
- le Produit Intérieur Brut par habitant ;
- l'évolution du taux de croissance annuel du PIB/habitant ;
- la Formation Brut de Capital par habitant (FBCF/habitant) ;
- le Taux d'emploi par année (nombre d'emploi/pop active) ;
- et le Gab entre la population active et le nombre d'emploi.

L'effet recherché est de voir l'impact des politiques démographiques hardies combinées aux politiques économiques sur la croissance économique.

Le modèle contient quatre feuilles de travail qui résolvent le modèle pour chaque scénario :

- Scénario de Base ;
- Scénario de Politique 1 ;
- Scénario de Politique 2 ;
- et Scénario de Politique 3.

Ces quatre feuilles de travail contiennent deux panneaux principaux.

Le premier, "le scénario de base," doit être un scénario où il y a peu de changement comparé au présent. Ceci peut être utilisé comme "Scénario habituel." L'utilisateur peut ajuster ce même scénario pour que tout le reste (c'est-à-dire, toute la politique des variables restent constantes pour l'année de référence au cours de la période de projection entière) ou ces variables de politique correspondant peut-être aux taux historiques de changement. Les trois autres scénarios de politique sont conçus pour que l'utilisateur puisse mettre des valeurs cibles futures pour les apports de politique dans n'importe quelle combinaison désirée.

Le développement de ce chapitre nous a amené à prendre connaissance de la structure qui a en charge la mise en œuvre de cette étude portant sur le dividende démographique d'une part et

d'autres part de faire la présentation de notre modèle d'analyse qui est le Demdiv et de montrer les différents types de scénarios qui sont modifiables selon les besoins et les indicateurs que l'on souhaite étudier dans les domaines démographiques et économiques et la possibilité de les adapter à tous les pays.

L'étude de cette partie nous a permis de passer en revue tous les concepts liés au dividende démographique et de cibler les axes prioritaires pour sa réalisation. Dans cette même partie il faut noter la possibilité pour le Sénégal d'atteindre le dividende démographique car ayant déjà entamé sa transition démographique. Pour cela, en utilisant le modèle Demdiv les principaux utilisateurs pourront avoir des résultats concrets en utilisant des indicateurs prédéfinis.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

2^{ème} Partie : CADRE PRATIQUE : Capture du dividende démographique

La deuxième partie de notre mémoire intitulée « Capture du dividende démographique » est subdivisée en deux chapitres. Le premier chapitre est consacré à la description de la pratique actuelle des différentes politiques et actions entreprises pour profiter du dividende démographique et aux résultats obtenus en utilisant le modèle. Dans cette partie aussi nous allons présenter en second chapitre les analyses faites de ces résultats et les recommandations d'ordre général afférentes à cette étude.

Chapitre 3 : Description de la pratique actuelle et résultats des enquêtes

Ce chapitre est composé de deux sections. Dans la première section nous avons sélectionné les différentes politiques et programmes mis en œuvre par le Sénégal pour les jeunes, l'éducation, la santé et l'aspect genre qu'il peut exploiter pour accéder à un dividende démographique. Dans la seconde section nous parlerons des résultats obtenus sous formes de graphiques et de tableaux joints en annexe avec exploitation de Demdiv.

Section 1: Description de la pratique actuelle

1.1 Les politiques mises en œuvre pour tirer profit du dividende démographique

Le gouvernement du Sénégal a pris conscience de l'importance du capital humain dans le développement en s'engageant à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). C'est dans ce sens qu'il a adopté et mis en œuvre plusieurs programmes et projets tels que :

1.1.1 Dans le domaine de la Santé

Dans le domaine de la santé d'importantes initiatives ont été entreprises et nous pouvons en citer quelques-unes telles que :

- l'élaboration de curricula de formation en santé de la reproduction des adolescents/jeunes et l'élaboration d'un document cadre de référence intitulé « les standards des services de santé, adaptés aux adolescents/jeunes »,
- l'adoption des lois sur la Santé de la Reproduction, les excisions et le VIH ;
- le plaidoyer pour une mobilisation de ressources financières suffisantes et nécessaires pour la mise en œuvre des programmes de Santé de la Reproduction ;
- l'élaboration du programme de communication de la Santé de la Reproduction/Planification Familiale (SR/PF) visant la promotion de la planification familiale à travers les médias audiovisuels et la presse écrite ;
- le recours aux «Bajenu Gox» ou Marraines de Quartier ainsi qu'aux relais pour un changement de comportement ;
- la couverture maladie universelle ;
- la gratuité des soins des enfants de moins de cinq ans (05 ans).

1.1.2 Dans le domaine de l'éducation

En matière d'éducation aussi des politiques ont été mises en œuvre car l'éducation est le pivot de la formation du capital humain. C'est ainsi que l'on peut citer parmi ces politiques celles-ci :

- la loi d'orientation 2004 qui, outre le fait qu'elle prône l'obligation scolaire jusqu'à dix ans, met l'accent sur la formation qualifiante des jeunes filles notamment celles issues des milieux défavorisés ;
- le Programme décennal de l'Education et de la Formation (PDEF).

1.1.3 Pour les jeunes et les adolescents

Dans le domaine des jeunes et des adolescents nous pouvons citer :

- la Lettre de politique de développement du secteur jeunesse ;
- le Programme décennal de promotion de la jeunesse ;
- la mise en place de projets et programmes pour la promotion des jeunes ;
- l'initiative Sénégalaise pour la participation et le développement des adolescents défavorisés.

1.1.4 Pour l'égalité des sexes, l'équité et l'autonomisation des femmes

L'Etat du Sénégal sachant que l'égalité des chances est un axe incontournable pour le développement a mis en œuvre des politiques telles que :

- l'élaboration de la Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre ;
- la création de l'Observatoire de la Parité (par décret 2010 du 08 Juillet 2010) ;
- la création de l'Observatoire des Droits de la Femme (en septembre 2008) ;
- la mise en place des Fonds Nationaux de Crédit pour les Femmes (FNCP) et de Promotion de l'Entreprenariat Féminin ;
- la création d'un Centre national d'assistance pour la femme (CENAF).
- l'appui aux ménages dirigés par les femmes à travers le cash transfert
- la création du fonds national de crédit pour les femmes et du fonds de promotion de l'entreprenariat féminin ;
- le Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers pour la lutte contre la Pauvreté (PALAM) ;

- la prise en charge financière de femmes victimes de fistules obstétricales avec l'appui financier du Centre Genre de la CDEAO.

1.2 Les Programmes et Stratégies de développement mis en œuvre

1.2.1 La Déclaration de Politique de Population (DPP)

La déclaration de politique de population a été adoptée en 1992 et actualisée en 2002. Elle a comme objectif principal : l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des populations ainsi que l'instauration d'un bien être pour toutes les catégories de la population en veillant à l'égalité et à l'équité entre les sexes. Elle constitue le cadre de référence de toutes les interventions officielles en matière de population/développement. En l'espèce, ses orientations sont en cohérence avec celles des principaux documents de référence de l'Etat. Il s'agit notamment de la Prospective Sénégal 2035, du Plan Sénégal Emergent (PSE), de la Stratégie nationale de Développement économique et sociale (SNDES), du 11^{ème} Plan d'Orientation pour le Développement Economique et Social et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

1.2.2 Programme de Coopération Sénégal/UNFPA

Le Programme de Coopération entre le Gouvernement du Sénégal et le Fonds des Nations Unies pour la Population contribue à la réalisation des objectifs de la stratégie de réduction de la pauvreté en rapport avec le plan d'action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement et les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Le cycle de coopération entre le Gouvernement du Sénégal et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), démarré en 1975, a enregistré des résultats remarquables, notamment dans les zones d'intervention du programme. Le Sénégal est à son 7^{ème} programme de Coopération.

1.2.3 La Stratégie de Croissance Accélérée (SCA)¹⁹

La SCA s'inscrit dans la vision qui sous-tend les objectifs des OMD, du NEPAD et du DSRP. Par ailleurs, elle vise à développer et à diversifier les sources de création de richesses par la consolidation des positions concurrentielles du pays sur les créneaux traditionnels, par une meilleure valorisation des produits actuellement mis sur le marché sans une transformation

¹⁹ Stratégie de croissance accélérée, Direction de la Prévision des Etudes Economiques (DPEE), 2007

poussée. Les débouchés de ces produits devront être élargis par la conquête d'autres marchés porteurs tout en s'appuyant sur les bases du marché domestique et sous régional.

L'objectif principal de la SCA est de doter le Sénégal d'un appareil de production restructuré, bénéficiant d'un cadre macroéconomique stable et sain, à même de s'adapter aux mutations nées de la mondialisation, restant sur un sentier de croissance forte, génératrice d'emplois, et réductrice des inégalités parce que bâtie sur l'exploitation du plein potentiel des individus, des communautés de base et des régions. S'agit alors :

- d'accélérer la croissance pour en porter les taux à un niveau suffisamment élevé (au moins 7%) ;
- de rendre la croissance plus efficace dans la lutte contre la pauvreté, notamment par la création d'emplois massifs ;
- d'inscrire la croissance dans la durée et la diversifier ses sources, tout en la protégeant contre les chocs exogènes.

Le défi fondamental au centre de la SCA consiste à créer des avantages compétitifs sur les marchés porteurs, à diversifier les sources de croissance et à améliorer l'insertion de l'économie dans les marchés régional et mondial.

1.2.4 L'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES) sur la période 2013-2017

Dans certains pays en développement, des études ont révélé un impact significatif de l'éducation et la formation sur la croissance économique (une contribution à la croissance de 23,2% pour le Ghana, 16% pour le Nigeria, 15,9% pour la Corée)²⁰. Le développement du capital humain comme objectif principal d'amélioration de la compétitivité suppose une évolution positive des indicateurs de l'éducation et de la santé.

L'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES) pour la période 2013-2017 obéit à la volonté politique d'inscrire le Sénégal sur la trajectoire de l'émergence et à la nécessaire prise en compte des préoccupations des populations. Elle s'effectue dans un contexte économique international difficile, marqué par la flambée des prix des produits alimentaires et énergétiques, doublée d'une incertitude sur la volatilité future. Par ailleurs, la persistance de la crise financière illustrée par les turbulences sur les marchés financiers ainsi que les difficultés rencontrées par les économies avancées devront sans doute

²⁰ Document de Stratégie Nationale de Développement Economique et Social SNDES 2013-2017, Version finale 08 novembre 2012

accentuer des risques de repli de la croissance économique mondiale, mais à l'inverse réorienter une partie des flux d'IDE.

1.2.5 Le Plan Sénégal Emergent (PSE)²¹

Le Plan Sénégal Emergent (PSE) qui vise à mettre en place d'ici à 2023, un ensemble de projets structurants à fort contenu de valeur ajoutée et d'emploi. Dans le PSE trois principaux axes sont à prendre en compte et ambitionnent de faire tirer profit du dividende démographique. Il s'agit de :

- la transformation structurelle de l'économie et de la croissance ;
- le capital humain, la protection sociale et le développement durable ;
- la gouvernance, les institutions, la paix et la sécurité.

Aussi, l'opérationnalisation de la stratégie exige la mise en place d'un ensemble de réformes pour accélérer le processus de transformation structurelle susceptible d'accélérer le décollage économique.

Section 2 : Résultats de l'étude

2.1 Présentation des Résultats

Les résultats suivants ont été obtenus portant sur : PIB, le PIB par habitant, l'évolution du taux de croissance annuel du PIB/habitant, la Formation Brut de Capital Fixe par habitant (FBCF/habitant), le Taux d'emploi par année (nombre d'emploi/pop active) et le Gab entre la population active et le nombre d'emplois. Le logiciel prend en compte jusqu'à 40 ans comme horizon, dans le cas de notre étude nous avons pris l'horizon 2035 (de 2014 à 2035). Des projections peuvent être faites selon l'horizon souhaité.

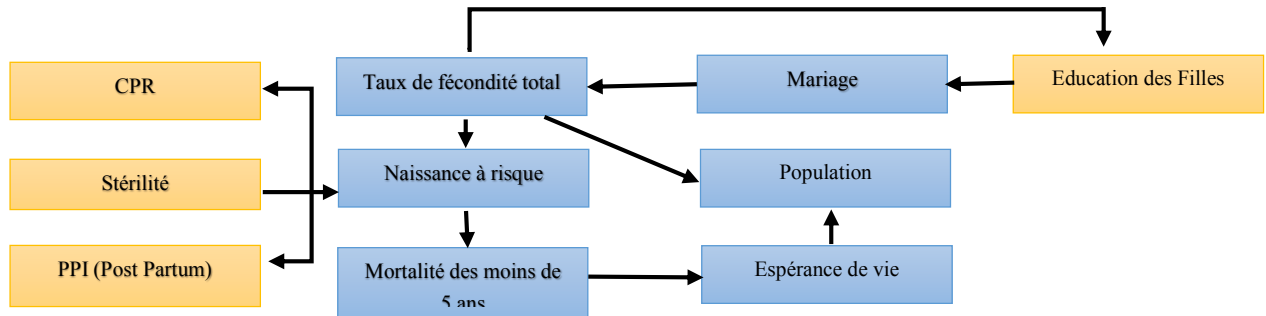
2.2 Modélisation selon les modèles de Bongares

Pour faire la modélisation, le modèle économique de Bongaarts²² a été utilisé en s'appuyant sur le modèle démographique comme l'indique les graphiques suivants :

²¹Le Plan Sénégal Emergent (PSE) «Un Sénégal émergent et solidaire» Résumé contexte », 2014 - 2018

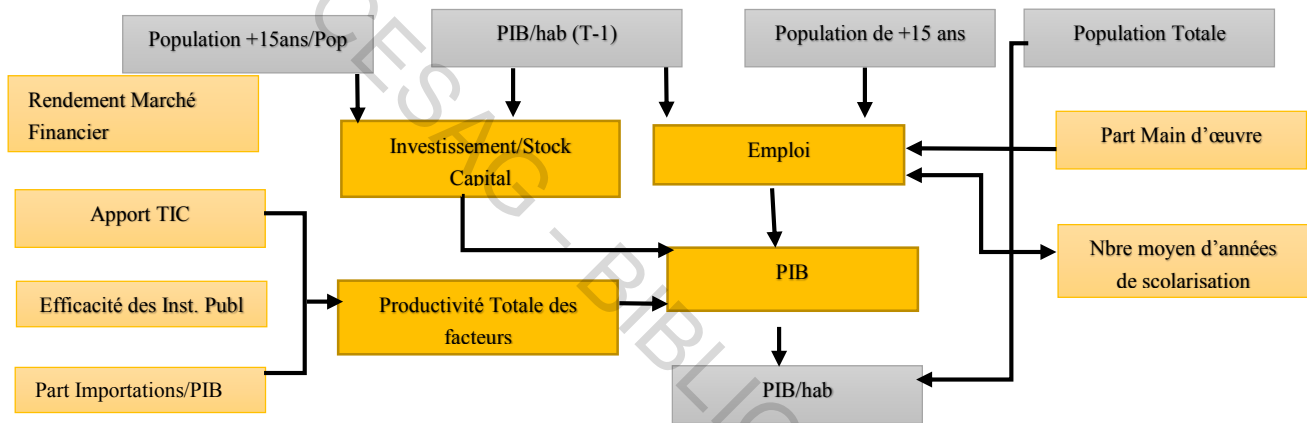
²² Le modèle de Bongaarts a été utilisé dans le guide technique du modèle Demdiv. John Bongaarts, Démographe et vice-président de la Division de Recherche de Policy à POPCOUNCIL au Conseil de Population, une organisation basée à New York, a été élue aux Académies des sciences nationales en 2002. Au cours de sa carrière, il a examiné la multitude de facteurs qui affectent la fertilité, la mortalité et d'autres statistiques de vie humaine

Graphique N°3 : Modèle démographique de Bongaarts



Source : Guide Technique de modélisation du Dividende démographique, 2014

Graphique N°4 : Modèle Economique de Bongaarts



Source : Guide Technique de modélisation du Dividende démographique, 2014

Les résultats suivants traduits en graphiques ont été obtenus :

2.3 Restitution des résultats

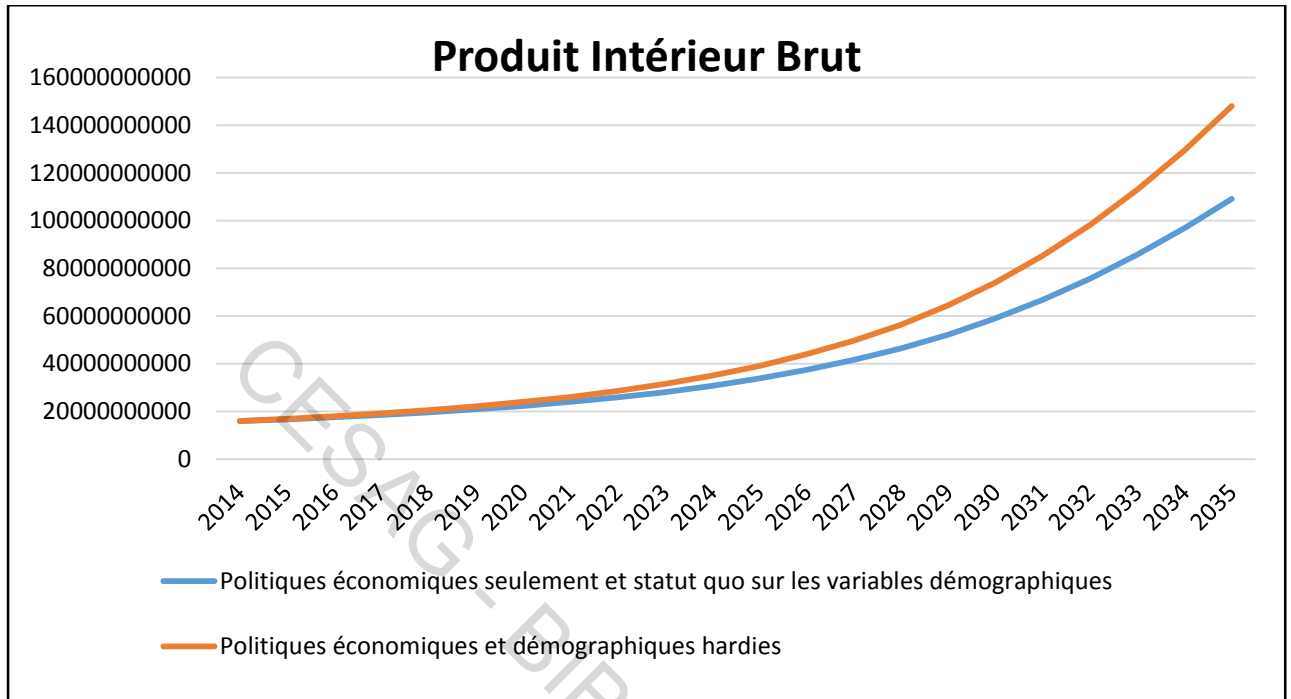
2.3.1 Le Produit Intérieur Brut

Le graphique N° 5 ci-dessous montre la croissance du PIB entre 2014 et 2035 pour chacun des deux scénarios politiques de dividende démographique. Le PIB passerait de son niveau actuel de 15 milliards de dollars à 109 milliards de dollars en 2035 pour le scénario de l'accent économique seulement. Lorsque les options économiques et démographiques hardies sont à la fois les priorités dans le scénario 2, le PIB passe de 16 milliards de dollars à 140 milliards de dollars en 2035.

Ainsi, l'impact du dividende démographique réalisé par le scénario 2 représente une augmentation de 28,4% du PIB en 2035 par rapport au scénario de l'accent économique uniquement. En d'autres termes, à la suite des investissements supplémentaires dans l'éducation et dans la planification familiale, le PIB du Sénégal augmenterait de 28,4% au-delà où il serait

en 2035 si les politiques étaient axées uniquement sur les réformes économiques (cf. tableau N° 5 en annexe).

Graphique N° 5 : Produit Intérieur Brut



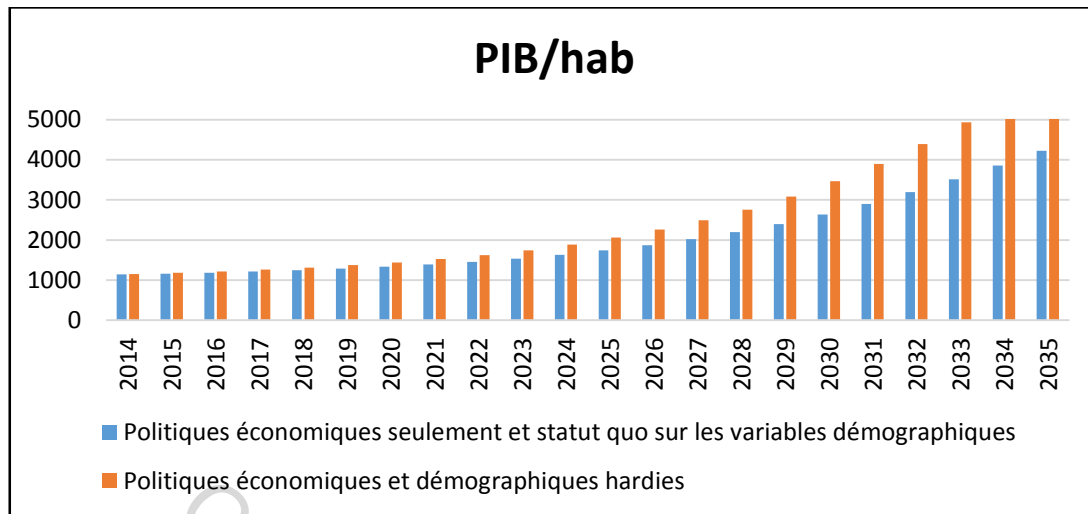
Source : Propre réalisation par exploitation de Demdiv

2.3.2 Effet sur le PIB par Habitant

Les effets du dividende démographique présentent des différences énormes lorsque la croissance du PIB par habitant est examinée, puisque les différents scénarios ont des implications sur la taille de la population. Le PIB par habitant dans le cadre du scénario de l'action économique seulement s'élève à 4228 dollars en 2035.

Comparé au scénario 1, le Sénégal enregistrerait les effets maximum du dividende démographique si des réformes intenses et des actions vigoureuses sont à la fois entreprises sur les facteurs économiques et sociodémographiques. Ainsi, la priorisation simultanée de l'investissement dans la planification familiale, l'éducation et les réformes économiques dans le scénario 2, générerait un PIB par habitant de 6202 dollars en 2035, ce qui représente en 2035 une augmentation de 46,7% par rapport au PIB projeté si le cadre de la Vision 2035 portait uniquement sur les questions économiques ignorant la prise en compte des variables socio-démographiques (cf. tableau N° 6 en annexe).

Graphique N°6 : Effet sur le PIB par Habitant

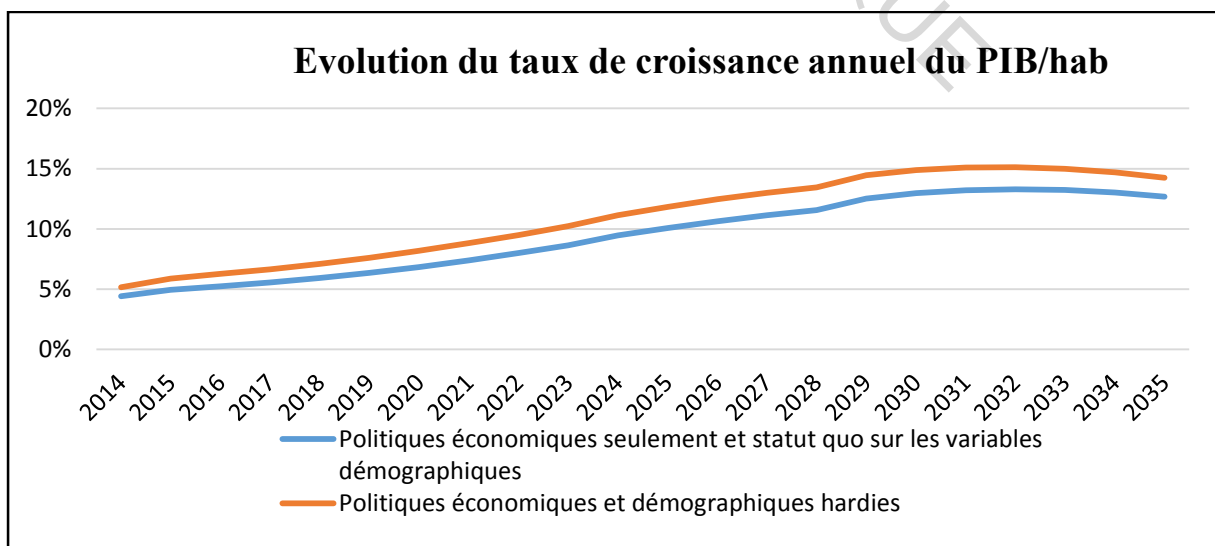


Source : Propre réalisation par exploitation de Demdiv

2.3.3 Effet sur l'évolution du taux de croissance annuel du PIB/hab

De 2016 à 2035 quel que soit l'année considérée, le taux de croissance du PIB reste plus élevé dans le scénario-2 qui combine simultanément des actions hardies dans le domaine économique et sociodémographique comparativement au scénario-1 prenant en compte uniquement le domaine économie. En effet, à l'horizon 2030 le taux de croissance du PIB s'élève à 15% dans le scénario-2 contre 13% pour le scénario-1. En 2035, il s'établi à 14% dans le scénario-2 contre 13% pour le scénario-1 (cf. tableau N° 7 en annexe).

Graphique N°7: Effet sur l'évolution du taux de croissance annuel du PIB/hab

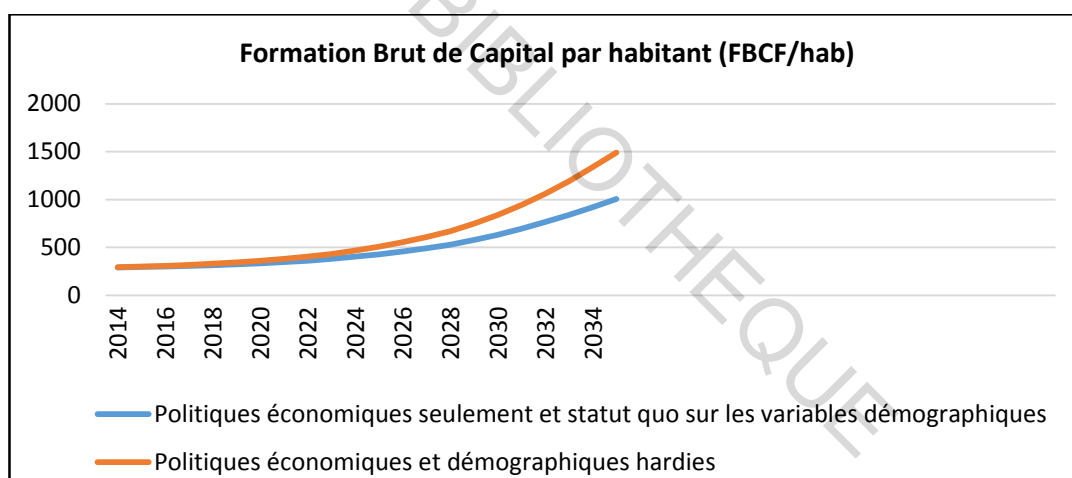


Source : Propre réalisation par exploitation de Demdiv

2.3.4 Effet sur la Formation Brut de Capital par habitant (FBCF/hab)

La formation de capital est un facteur important qui détermine la capacité d'investissement d'un pays. Entre 2016 et 2035, les résultats montrent que la formation de capital par habitant passerait de 300 à 1005 dollars pour le scénario de l'accent économique seulement, et de 308 à 1492 dollars pour le scénario 2 prenant simultanément en compte les variables économiques et socio-démographiques. Ainsi, le supplément d'investissement consenti dans le domaine démographique au niveau du scénario 2 générerait une augmentation de 48% de la formation de capital par habitant en 2035 comparé au scénario de l'action économique seulement. Par conséquent, faire des investissements appropriés pour maximiser les chances du Sénégal d'exploiter le dividende démographique d'ici à 2035 participerait à jeter les bases pour propulser le Sénégal vers une plus grande prospérité économique au-delà de 2035 (voir tableau N° 8 en annexe).

Graphique N°8 : Formation Brut de Capital par habitant (FBCF/hab)



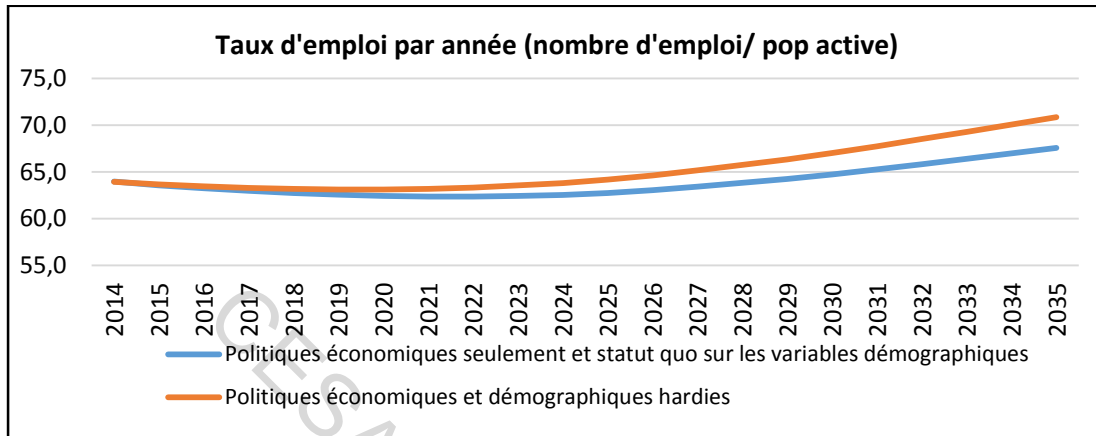
Source : Propre réalisation par exploitation de Demdiv

2.3.5 Effet sur le Taux d'emploi par année (nombre d'emploi/ pop active)

L'indicateur fournit des informations sur la capacité d'une économie à assurer des emplois à sa population en active. La valeur et les variations dans le temps du ratio peuvent être considérées en relation avec la croissance économique, afin de déterminer dans quelle mesure cette croissance est une croissance pro-emploi. Le taux d'emploi est beaucoup plus faible dans le scénario 1 (67,6% en 2035) que dans le scénario 2 (70,8%). Ainsi 33,4% de la population

active ne participe pas à l'activité économique dans le scénario 1 alors cette valeur n'est que de 29,2% pour le scénario 2 portant sur l'économie et la démographie (voir tableau N° 9 en annexe).

Graphique N°9 : Taux d'emploi par année (nombre d'emploi/ pop active)

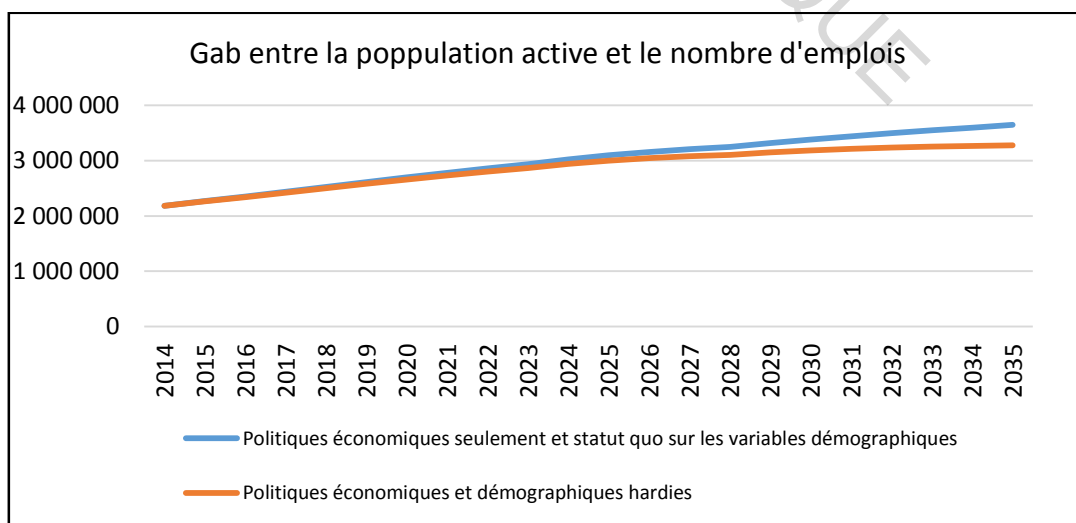


Source : Propre réalisation par exploitation de Demdiv

2.3.6 Gab entre la population active et le nombre d'emplois

Le nombre de chômeurs serait également beaucoup plus élevé dans le scénario 1 de l'accent économique seulement comparativement au scénario 2. En effet la différence entre la population active et le nombre d'emplois est 3.647.361 en 2035 pour le scénario 1 contre 3.276.484 pour le scénario 2 durant la même période soit une différence de 370.877 (voir tableau N° 10 en annexe).

Graphique N°10 : Gab entre la population active et le nombre d'emplois



Source : Propre réalisation par exploitation de Demdiv

L'analyse de ce chapitre nous a permis de nous familiariser avec le modèle Demdiv qui est outil très convivial et facile à manipuler avec l'aide d'Excel. En introduisant les données de référence et des indicateurs propre au dividende démographique, nous avons obtenu des résultats que nous avons bien voulu traduire en graphiques et joindre les tableaux concernant les données obtenues par Excel en annexe. Pour cela, deux options ont été utilisé, il s'agit notamment de l'utilisation des politiques économiques seulement en faisant un statut quo sur les variables démographiques et de l'utilisation des politiques économiques combinées aux politiques démographiques hardies. Ce qui nous a valu de faire des comparaisons avec les résultats obtenus.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Chapitre 4: Analyses des résultats et Recommandations

L'étude de ce chapitre sera consacrée en première section aux analyses qui porteront sur les hypothèses démographiques et économiques utilisés, la population de référence et les données de base utilisées dans ces hypothèses. La deuxième section sera destinée aux recommandations concernant l'utilisation de ce modèle et de la structure.

Section 1 : Analyses des résultats

Dans notre cas d'étude nous avons choisi de développer deux scénarios pour voir l'impact des politiques démographiques sur la croissance économique. Pour cela, nous avons fait une simulation des politiques économiques seulement et faire un statu quo sur les variables démographiques. Et pour le scénario 2, nous avons ajouté des variables démographiques à ces variables économiques et une comparaison a été faite avec des graphiques montrant un résultat nettement visible. Pour avoir les résultats à partir de l'année 2014 et respecter l'horizon choisi (2014-2035), l'année de base est 2013 (Année T-1). Les hypothèses suivantes ont été émises :

1.1 Hypothèses démographiques et économiques

Tableau N° 1 : Données sur l'économie et la santé de l'année de base

Axes		Année de base 2013	Sources
ECONOMIE	Taux de croissance du stock de capital	14,1%	Calculé
	Taux de croissance du PIB initial	2,5%	DSECN/ANSD, 2013
	Ratio du stock de capital chez les 15 ans et plus	3656	ANSD, 2013 (546,832 Cfa/485.10)
	PIB/hab	1127	ESPS, 2011
	Taux de croissance de l'emploi	1,7%	ESPS, 2011
	Nbre de d'emplois chez les personnes âgées de 15 ans et plus	3805724	Source :ANSD/2013
	FBCF/hab	288	RGPHAE, 2013
SANTE	Espérance de vie des femmes	66,5	Hypothèses
	L'effectivité des méthodes de contraception traditionnelles	0,5	
	L'effectivité des méthodes de contraception modernes	0,95	
	Ratio de mortalité maternelle	392	EDS-MICS 2010-2011
	Taux de mortalité infanto-juvénile	65%	Demographic Health Survey, Sénégal 2012-2013
	Taux de mortalité infantile	43%	
	Pourcentage de naissance à risque	35,2%	
	Nombre moyen d'enfants par femme	5,3	
Pourcentage de femmes mariées	64%		

Tableau N° 2 : Hypothèses démographiques et économiques

Politiques		Année de Base	Horizon 2035		Sources	
			Scénario 1: Politiques économiques hardies et faible prise en compte des variables démographiques	Scénario 2: Politiques économiques et démographiques hardies		
Politiques Economiques	Utilisation des TIC	1,50	4,50	5,00	World Economic Forum, Global Perspectives	
	Flexibilité du marché financier	3,30	5,00	5,00		
	Flexibilité du marché du travail	4,60	4,60	4,60		
	Part des importations sur le PIB	41,00	41,00	41,00		
	Efficacité des institutions publiques	3,60	4,50	4,50		
Politiques démographiques	Education	Espérance de vie scolaire des femmes	9,00	9,55	12,30	DPRF; 2013
		Espérance de vie scolaire des hommes	8,60	9,10	12,12	
		Nbre moyen d'années chez les femmes de 25 ans et +	3,40	3,89	6,78	
		Nbre moyen d'années chez les hommes de 25 ans et +	5,60	5,82	6,92	
		Nbre moyen d'années pour l'ensemble de 25 ans et +	4,46	4,86	6,85	
	Planning familial	Taux de contraception moderne chez les femmes	16,1	23,75	40,25	Demographic Health Survey, Senegal 2012-2013
		Taux de contraception traditionnel chez les femmes	1,7	1,59	1,32	
		Post partum Insusceptibility (Months)	14,3	12,49	11,94	
		Pourcentage de femmes stériles chez les femmes de 45-49 ans	4,1	3,22	2,40	

1.2 La Population de référence

La population de base choisie est relatée dans le tableau suivant selon la tranche d'âge et selon le sexe :

Tableau N° 3 Population de référence de l'année de base 2013

Male	Femelle	Agés
1091359	1031523	0-4
974291	912702	5-9
856657	799006	10-14
856657	799006	15-19
601965	643881	20-24
504510	554798	25-29
419851	448706	30-34
345079	371111	35-39
266001	297552	40-44
221069	246131	45-49
195885	206923	50-54
160528	166301	55-59
119596	122390	60-64
90003	92328	65-69
63965	67047	70-74
41481	46548	75-79
46987	55410	80+

Source: RGPHAE, 2013

1.3 Données de base

Pour faire les projections, les données suivantes ont été utilisées selon leurs sources :

Tableau N° 4 : Données de base utilisées dans les hypothèses

Différence de l'espérance entre H et F	Taux de dépréciation du stock de capital	Part des dépenses d'éducation sur le PIB	Taux de participation de la main d'œuvre
3,30	4%	21,10%	0,75
Source : RGPHAE, 2013	Source : Berlemann and Wesselhöft 2013 Constant, not-country specific	Source : DPRE, 2013	Source : RGPHAE 2013

1.4 Interprétation des projections

1.4.1 Effet des variables démographiques sur le Produit Intérieur Brut et l'évolution du taux de croissance annuel du PIB/hab

La croissance du PIB est considérée comme l'indicateur par excellence de la performance et de la santé économique d'un pays. Le ratio PIB par habitant obtenu dans les résultats mesure, quant à lui, le niveau de vie. En effet, comme le total des valeurs ajoutées est égal à la somme de l'ensemble des revenus, le PIB par habitant est aussi égal au revenu par habitant.

Les résultats obtenus montrent l'impact des politiques démographiques dans l'évolution du PIB, quand elles sont corrélées aux politiques économiques. Dans le scénario de l'accent économique seulement, il est noté un fort niveau de fécondité (5 enfants par femme en 2013 contre 4,7 en 2035), cela engendre une forte croissance démographique, une proportion élevée de la population dépendante des moins de 15 ans et un fort taux du ratio de dépendance démographique.

Ce contexte engendre non seulement des exigences budgétaires énormes pour la satisfaction des besoins sociaux sans cesse croissants de la population dépendante qui ne cesse de grossir mais annihile la capacité d'épargne de la population active car ayant charge beaucoup de personnes dépendantes. Ceci laisse peu de ressources disponibles pour des investissements productifs en vue du développement économique.

Par contre dans le scénario 2 priorisant de manière simultanée les politiques économiques et socio-démographique, on observe que la baisse de la fécondité est assez importante, le pourcentage d'enfants diminue et la population en âge de travailler devient relativement plus importante, le ratio de dépendance démographique devient faible. Cette situation a été particulièrement propice à la croissance économique notée dans le scénario 2, car la baisse du rapport de dépendance démographique a pu accroître les possibilités d'épargne et d'investissement, alors même que la pression se relâche en ce qui concerne les dépenses envers les enfants. Et d'autre part, le renforcement du capital humain (santé et éducation) pris en compte dans ce scénario a pu améliorer la qualité de la main d'oeuvre et la productivité globale des facteurs qui interviennent dans le calcul du PIB.

En résumé, seules les politiques économiques ne suffisent pas pour faire croître le PIB. Ceci est important car le Produit intérieur brut (PIB) mesure la production totale de biens et services réalisée à l'intérieur d'un pays pendant une période donnée et que la mesure de la croissance économique est une mesure dérivée du PIB qui facilite l'étude de l'évolution de l'activité économique dans le temps. Elle représente la variation en % du PIB d'une année comparativement à sa valeur à l'année précédente.

La formule suivante illustre la démarche à suivre:

$$\text{Croissance économique}_{\text{année } t} = (\text{PIB}_{\text{année } t} - \text{PIB}_{\text{année } t-1}) * 100 / \text{PIB}_{\text{année } t-1}^{23}$$

Donc, dans l'évaluation de la croissance économique aussi bien par le PIB, le PIB par habitant et par l'évolution du taux de croissance annuel du PIB/habitant sont des indicateurs à prendre avec beaucoup de considération. Les termes « par habitant » sont importants. En effet, pour qu'il y ait élévation du niveau de vie matérielle, il faut que le taux de croissance de l'espace économique donné soit plus élevé que le taux de croissance démographique.

1.4.2 Effet sur la Formation Brut de Capital Fixe par habitant (FBCF/hab)

La FBCF, ou formation brute de capital fixe, est l'agrégat qui mesure, en comptabilité nationale, l'investissement (acquisition de biens de production) en capital fixe des différents agents économiques résidents.

Dans le cadre de notre simulation, ce qu'on a voulu démontrer c'est l'effet des variables démographiques sur la FBCF. Le capital fixe est l'ensemble des actifs corporels ou incorporels destinés à être utilisés dans le processus de production pendant au moins un an (ce sont des biens durables).

Si la formation brute de capital fixe augmente avec l'intégration des variables démographiques à celles économiques, l'Etat doit avoir plus de capacité d'acquisition d'actifs fixes acquis pour être utilisés au moins un an dans le processus de production.

1.4.3 Effet sur le Taux d'emploi par année (nombre d'emploi/ pop active)

Le taux d'emploi est la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (15 à 60 ans). Dans le cas de notre simulation, le taux d'emploi reflète la capacité de l'économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre.

²³www.melchior.fr le site des sciences économiques et sociales

La population active se définit comme l'ensemble des personnes en âge de travailler qui sont disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi (population active occupée) ou qu'elles soient au chômage (population active inoccupée) à l'exclusion de celles ne cherchant pas d'emploi, comme les personnes au foyer, étudiants, personnes en incapacité de travailler, rentiers. Au Sénégal, l'âge de la population active est fixé entre 15 et 60 ans et peut être définie comme la population en âge de travailler et donc potentiellement active. Il s'agit dans le cas de notre étude, avant tout d'un cadre de référence, en principe d'un maximum, qui représente la composante démographique de la population active.

Il reste à déterminer, dans cette population, la part des actifs et des inactifs et, parmi les premiers, ceux qui travaillent effectivement et ceux qui manifestent le désir de travailler, sans en avoir pour autant l'occasion.

Dans le cas de notre simulation et à la vue des résultats obtenus, on peut dire que plus le nombre d'emplois disponibles est élevé, plus le taux d'emploi par année est significatif. Et autant la population active est élevée, ce taux est faible. Par conséquent, une bonne santé physique en investissant le maximum possible sur la santé de sa population et une santé financière en développant des politiques économiques et démographiques peuvent aider à avoir un PIB en hausse en vue d'une croissance économique, gage de développement.

1.4.4 Gab entre la population active et le nombre d'emplois

Les résultats obtenus montrent que si l'on agit sur les variables démographiques combinées aux variables économiques le gab à combler commence à se rétrécir et ceci jusqu'à l'horizon 2035 suivant le tableau N° 10. Par conséquent, il faut faire en sorte que le nombre d'emplois à offrir à la population active soit en adéquation pour réduire l'écart entre les deux.

La population en âge de travailler doit être dotée d'un niveau d'éducation et de compétences qui répondent de façon adéquate aux exigences des diverses opportunités économiques.

D'autres facteurs non moins importants peuvent être pris en considération, tels que le vieillissement démographique et le moindre accroissement de la population en âge de travailler qui peuvent ralentir la progression de la population active. L'évolution de la population active dépend également des modifications des comportements d'activité, sous l'effet notamment de phénomènes tendanciels comme la participation croissante des femmes sur le marché du travail ou de l'impact de politiques démographiques et économiques.

Section 2: Recommandations

2.1 Prise en compte des questions de population

Dans toutes les politiques de développement, il faut prendre en compte les questions de population dans tous les programmes et projets de développement. L'intégration de la variable démographique est comme un processus visant l'harmonisation des tendances démographiques et économiques pour maîtriser les besoins en investissements et améliorer le bien-être des populations. Dans les différentes politiques sectorielles de l'Etat des initiatives ont été faites pour l'intégration de la variable démographique « population », mais beaucoup de contraintes n'ont pas encore trouvées de solutions pour ce qui est de l'inexistence de modèles d'intégration formalisés et d'expertise adaptés au contexte des pays africains et en particulier au Sénégal.

2.2 Rôle de l'Etat dans la croissance économique

L'économiste britannique John Maynard Keynes (1883-1946) insiste sur le rôle de l'Etat qui, par les investissements publics, peut relancer l'économie en jouant sur la demande et favoriser ainsi la croissance.

Une croissance économique obtenue à partir du changement démographique ou tirée du dividende démographique dépend de l'environnement politique du pays et de la qualité de ses ressources humaines. Le paysage économique doit être prêt à intégrer la population active débutante. Ceci dépend des politiques économiques, fiscales et des politiques de l'emploi. L'Etat doit assainir son environnement économique pour permettre aux investisseurs d'y avoir accès et en même temps de permettre à sa population d'en tirer profit, tout en sauvegardant ses intérêts.

2.3 PIB et croissance économique

D'après l'effet observé de la combinaison des politiques économiques et démographiques sur la croissance économique, il faut tenir compte des limites de ce dernier et il est bon de relever que l'évolution du PIB ou son ratio par habitant, n'est qu'une mesure globale, une moyenne. Il ne permet d'appréhender ni les inégalités sociales ni leur évolution. On peut très bien avoir un PIB moyen qui augmente alors que les revenus diminuent pour une majorité de la population et augmentent fortement pour une minorité, ce qui renforce les inégalités.

Une croissance du PIB n'implique pas nécessairement une élévation du niveau de vie. En effet, si la croissance démographique est plus rapide que la croissance du PIB, le PIB par habitant diminue. Donc, certaines activités ne sont pas prises en compte dans son calcul.

Les économistes sont conscients des limites du PIB et s'intéressent davantage à son évolution qu'à son niveau absolu, l'important étant qu'il soit calculé de la même manière d'une année sur l'autre. Par ailleurs, ils considèrent en général que la croissance du PIB et la diminution du chômage sont corrélées (loi d'Okun).

Etant avant tout une mesure comptable, le Produit intérieur brut ne peut prétendre mesurer le bien-être et encore moins le bonheur. Raison pour laquelle si l'effet de l'évolution du PIB sur la croissance économique est démontré, celui de la croissance économique sur le développement doit intégrer les indicateurs socio-économiques aux indicateurs démographiques pour atteindre son objectif de développement. C'est pourquoi il est suggéré d'y associer les indicateurs comme l'indice de développement humain (IDH) qui tente de mieux appréhender le bien-être social. Il est possible de voir un pays avoir un PIB élevé mais remarquer que le niveau de vie y est faible comparativement à un autre pays qui possède un PIB plus faible mais dont le niveau de vie est plus élevé.

2.4 Saisir la fenêtre d'opportunité du dividende démographique

Cette fenêtre d'opportunité est possible pour un dividende démographique quand la fécondité baisse, la population jeune explose et le ratio de dépendance des jeunes baisse. Quand les familles ont moins d'enfants, la scolarisation des filles s'améliore et il se crée des possibilités d'emploi et la fenêtre d'opportunité peut être saisie. Le Sénégal doit tout mettre en œuvre pour ne pas rater cette opportunité qui lui est offerte.

2.5 Accélérer les investissements

Pour capturer le dividende démographique, il faut booster les investissements dans les domaines précités tels que :

- le système éducatif en vue d'accroître la qualité, les opportunités de formation professionnelle pour l'acquisition de compétences utiles ;
- la promotion de la santé et dans la fourniture de soins de santé de qualité et rendre effective la couverture maladie universelle ;
- les secteurs pouvant créer des opportunités d'emplois significatives pour les jeunes ;
- les politiques économiques et les investissements pour promouvoir l'épargne privée parmi la population de travailleurs vieillissants en vue de financer leur retraite afin d'arriver à des taux élevés d'épargne et d'investissements.

Ainsi, 2035 devient l'année de départ de tous les espoirs. Cependant, en l'absence d'investissements accrus aussi dans la planification familiale par exemple et tant d'autres domaines, le Sénégal peut manquer l'occasion d'accélérer la croissance économique.

2.6 Repositionnement de la structure pour l'atteinte du dividende démographique

La DDCH est au-delà de son caractère technique, une direction stratégique de par sa mission de conception, de coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population (PNP). En effet, ses missions ont été étendues à la prise en charge du Développement Humain et au suivi de l'impact social des politiques sur le bien-être des populations, qui pose davantage la problématique de l'intégration des questions de population dans les politiques et plans de développement.

La DDCH doit se repositionner, en mettant l'accent sur les importantes prérogatives dont elle a la charge, en tant que structure susceptible d'apporter des réponses efficaces à la question de la demande sociale au Sénégal et à la réduction des inégalités.

Pour renforcer la position stratégique de cette structure, le gouvernement devrait davantage augmenter son soutien à la mise en œuvre et au suivi des programmes de population, matérialisée par l'amélioration de son budget financier au vu de ses missions, de ses moyens matériels et humains.

2.7 Harmoniser les politiques déjà mises en œuvre

L'Etat du Sénégal pour réussir sa capture du dividende démographique doit mettre en place une synergie capable d'harmoniser toutes les politiques déjà mises en œuvre qui entrent en droite ligne des préoccupations liées à l'atteinte du dividende démographique. Pour cela, des rencontres impliquant tous les acteurs des secteurs publics et privés doivent se tenir pour faire une synthèse de toutes les orientations stratégiques utiles au dividende démographique. L'Etat a déjà beaucoup investi dans plusieurs domaines, donc une priorité doit être choisie pour une atteinte commune des objectifs afin d'ajuster les stratégies et saisir l'opportunité du dividende démographique.

Conclusion générale

Contrairement à une idée reçue, le futur démographique de l'Afrique subsaharienne n'est pas écrit. Selon la révision 2008 des projections de population de la Division de la Population des Nations unies (publiée en mars 2009), la population de l'Afrique subsaharienne, estimée en 2010 à 860 millions d'habitants, pourrait se situer en 2050 entre 1,5 milliard et 2 milliards d'habitants selon que la fécondité baisse d'environ 5 enfants par femme en 2010 à 2 ou 3 enfants par femme en moyenne en 2050. Cependant, ces hypothèses supposent implicitement une augmentation annuelle de l'utilisation de la contraception de 1 à 1,5 point de pourcentage par an dans les 15 ou 20 prochaines années. Or, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, qui représentent plus de la moitié de la population d'Afrique subsaharienne, l'augmentation annuelle de l'utilisation de la contraception moderne au cours des 20 dernières années a été de 0,3 point par an en Afrique de l'Ouest et de 0,2 point en Afrique centrale.

Les enjeux sociaux, économiques et politiques associés aux diverses trajectoires démographiques que l'on peut imaginer en analysant correctement les données disponibles sont énormes. Il s'agit de la capacité des pays à satisfaire les besoins essentiels de leurs populations en santé et en éducation.

Le Sénégal doit relever dans les 20 prochaines années, en accélérant ses investissements, les défis d'atteindre une croissance économique plus forte et durable, de satisfaire la demande sociale en santé, éducation et emploi, notamment pour les jeunes et de mettre en place une bonne gouvernance pour garantir un environnement politique et institutionnel favorable à la confiance des acteurs économiques.

Le Sénégal fait partie des pays d'Afrique au sud du Sahara ayant entamé leur transition démographique comme en attestent la baisse de la fécondité et celle de la mortalité.

Au plan économique, cette évolution se traduit par une hausse de la population économiquement active et une baisse de la dépendance économique des personnes inactives vis-à-vis des personnes actives.

Si la mortalité et la fécondité poursuivent leur baisse, il y aura une prépondérance continue de la population économiquement active associée à une baisse continue de la dépendance économique. Ainsi, l'espoir de profiter du bonus démographique ou fenêtre d'opportunité ou dividende démographique est permis.

Partout où le dividende a été réalisé, les pays doivent mettre en œuvre la programmation intégrée, promouvoir le changement de la population et investir dans le capital humain et le développement économique.

De nombreux pays émergents qui, grâce à une réduction de la fécondité, ont pu entrer dans la fenêtre d'opportunité et bénéficier ainsi du dividende démographique. En guise d'exemple nous pouvons citer la Thaïlande, le Botswana et la Tunisie. Pourquoi pas le Sénégal ?

Certes, le dividende démographique est une opportunité de croissance économique pour tout pays n'ayant pas encore bouclé sa transition démographique, mais au-delà de ce 1^{er} dividende démographique généré surtout par une prépondérance de la population en âge de travailler, il existe un 2^{ème} dividende démographique causé par le vieillissement de la population. En effet, lorsque la fécondité et la mortalité atteignent leur niveau le plus bas, la part de la population âgée de plus de 60 ans atteint des proportions très élevées d'où le phénomène de vieillissement de la population. Même si à l'heure actuelle le processus du vieillissement n'est pas encore amorcé au Sénégal, les tendances observées traduisent le fait que de plus en plus de personnes y vivent à un âge très avancé du fait de l'augmentation de l'espérance de vie.

En terme relatif, leur présence paraît négligeable, mais en terme absolu, leur effectif est considérable. Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est passé de 346 749 en 1988, 531 718 en 2002 et 745 754 en 2013 soit un taux d'accroissement moyen annuel de 3,11% entre 1988 et 2013, montrant ainsi que durant cette période, le nombre des aînés s'accroît à un rythme plus rapide que celui des autres catégories d'âges plus jeunes dont le taux moyen annuel d'évolution est de 2,7%.

Cette évolution rapide de l'effectif des personnes âgées pourrait exercer une pression lourde sur la viabilité financière des systèmes de retraite et de protection sociale, accompagnée d'une

transition épidémiologique se traduisant par l'apparition plus importante de causes de décès liées à la vieillesse, dont le coût est souvent exorbitant (maladies chroniques et dégénératives). Dès lors, si on ne s'y prépare pas à temps le vieillissement de la population risque de plomber tous les bénéfices de la croissance économique obtenue lors du 1^{er} dividende démographique, c'est la raison pour laquelle il me paraît intéressant de réfléchir sur « Au-delà du premier dividende démographique : Vieillissement démographique et capture du 2^{ème} dividende démographique ».

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Table des matières

Dédicace.....	i
Remerciements.....	ii
Liste des sigles et abréviations.....	iii
Liste des tableaux.....	v
Liste des graphiques.....	v
Introduction Générale	1
1. Contexte et justification.....	1
2. Problématique.....	2
3. Intérêt de l'étude.....	2
4. Délimitation du champ de l'étude	3
5. Objectifs généraux et spécifiques	3
6. Plan de l'étude	4
1 ^{ère} Partie : CADRE THEORIQUE : Dividende démographique et croissance économique....	5
Chapitre 1: Le défi de la réalisation du dividende démographique	6
Section 1: Définition des concepts liés au dividende démographique.....	6
1.1 Dividende démographique et les concepts connexes	6
1.1.1 La croissance économique.....	6
1.1.2 La démographie.....	7
1.1.3 Le dividende démographique.....	7
1.1.4 La transition démographique	7
1.1.5 La politique économique.....	8
1.2 Les axes prioritaires pour la réalisation du dividende démographique.....	8
1.2.1 La baisse de la fécondité et la transformation de la structure par âge.....	8
1.2.2 Les investissements en matière de santé	9
1.2.3 L'éducation de la jeunesse pour une croissance économique	10
1.2.4 Les politiques économiques et les investissements créant des emplois et favorisant l'épargne et les investissements	10
Section 2 : Un dividende démographique pour le Sénégal	11
2.1. Le Sénégal : une transition entamée	11
2.1.1 Le taux d'accroissement moyen de la population	11

2.1.2	L'indice synthétique de fécondité	11
2.1.3	La baisse de la mortalité et de la fécondité	11
2.2	Le Sénégal peut-il bénéficier du dividende démographique ?	13
2.2.1	Le rapport de dépendance (RD)	13
2.2.2	La Population et le changement de structure	13
2.2.3	Les Investissements dans la Planification familiale.....	14
Chapitre 2: Présentation de l'organisation et Méthodologie de l'étude.....		15
Section 1: Présentation de la Direction du Développement du Capital Humain (MEFP)		15
1.1	Création et missions.....	15
1.1.1	Création.....	15
1.1.2	Missions.....	15
1.2	Domaines d'activités et organisation.....	16
1.2.1	Domaines d'activités.....	16
1.2.2	Organisation.....	16
1.3	Réalisations.....	19
1.3.1	Facilité Intra ACP	19
1.3.2	Le Modèle RAPID	19
1.3.3	Mortalité Maternelle	19
1.3.4	Les Mutilations Génitales Féminines (MGF)	19
1.3.5	Les journées mondiales de la Population (JMP)	20
1.3.6	Document de cadrage et Pop enjeux.....	21
Section 2: Méthodologie de l'étude		21
2.1	Méthodologie de recherche.....	21
2.1.1	Présentation de l'étude	21
2.1.2	Intérêt de l'étude	21
2.2	Outils de recherches.....	22
2.2.1	L'étude documentaire	22
2.2.2	Le Modèle Demdiv	23
2.3	Méthodes d'analyses.....	24

2 ^{ème} Partie : CADRE PRATIQUE : Capture du dividende démographique	27
Chapitre 3 : Description de la pratique actuelle et résultats des enquêtes	28
Section 1: Description de la pratique actuelle.....	28
1.1 Les politiques mises en œuvre pour tirer profit du dividende démographique	28
1.1.1 Dans le domaine de la Santé	28
1.1.2 Dans le domaine de l'éducation	29
1.1.3 Pour les jeunes et les adolescents.....	29
1.1.4 Pour l'égalité des sexes, l'équité et l'autonomisation des femmes	29
1.2 Les Programmes et Stratégies de développement mis en œuvre.....	30
1.2.1 La Déclaration de Politique de Population (DPP).....	30
1.2.2 Programme de Coopération Sénégal/UNFPA.....	30
1.2.3 La Stratégie de Croissance Accélérée (SCA).....	30
1.2.4 L'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES) sur la période 2013-2017	31
1.2.5 Le Plan Sénégal Emergent (PSE).....	32
Section 2 : Résultats de l'étude	32
2.1 Présentation des Résultats	32
2.2 Modélisation selon les modèles de Bongares	32
2.3 Restitution des résultats	33
2.3.1 Le Produit Intérieur Brut.....	33
2.3.2 Effet sur le PIB par Habitant.....	34
2.3.3 Effet sur l'évolution du taux de croissance annuel du PIB/hab	35
2.3.4 Effet sur la Formation Brut de Capital par habitant (FBCF/hab).....	36
2.3.5 Effet sur le Taux d'emploi par année (nombre d'emploi/ pop active)	36
2.3.6 Gab entre la population active et le nombre d'emplois	37
Chapitre 4: Analyses des résultats et Recommandations.....	39
Section 1 : Analyses des résultats	39
1.1 Hypothèses démographiques et économiques	39
1.2 La Population de référence	40

1.3	Données de base	41
1.4	Interprétation des projections	41
1.4.1	Effet des variables démographiques sur le Produit Intérieur Brut et l'évolution du taux de croissance annuel du PIB/hab	41
1.4.2	Effet sur la Formation Brut de Capital Fixe par habitant (FBCF/hab).....	43
1.4.3	Effet sur le Taux d'emploi par année (nombre d'emploi/ pop active)	43
1.4.4	Gab entre la population active et le nombre d'emplois	44
Section 2: Recommandations.....		45
2.1	Prise en compte des questions de population	45
2.2	Rôle de l'Etat dans la croissance économique.....	45
2.3	PIB et croissance économique.....	45
2.4	Saisir la fenêtre d'opportunité du dividende démographique.....	46
2.5	Accélérer les investissements	46
2.6	Repositionnement de la structure pour l'atteinte du dividende démographique ...	47
2.7	Harmoniser les politiques déjà mises en œuvre.....	47
Conclusion générale.....		48
Bibliographie.....		x
Webographie.....		x
Annexes.....		xi

Bibliographie

- Adam Smith, la nature et les causes de la Richesse des Nations, 1776
- Etude Diagnostique sur la Mortalité Maternelle et les enjeux liés à l'atteinte de l'OMD 5 au Sénégal, DDCH, 2012
- Guide technique de la modélisation du dividende démographique (Demdiv), 2014
- John Maynard Keynes, la Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, 1936
- la Déclaration de Politique de Population (DPP), DDCH, 2002
- la Pratique des Mutilations Génitales Féminines chez les filles (MGF), DDCH, 2014
- le Modèle RAPID, Population, Demande Sociale et Développement Humain Durable, Direction du Développement du Capital Humain (DDCH), 2013
- les Bulletins d'information sur la population et le développement, Pop 'enjeux, Direction du Développement du Capital Humain, de 2010 à 2014
- les documents de cadrage de la Journée Mondiale de la Population (JMP), DDCH, de 2009 à 2014.
- Population référence Bureau, l'Afrique et le Défi de la réalisation du dividende démographique, 2013
- Rapport national sur l'état de la population, DDCH, 2012
- Robert Malthus, Essai sur le principe de population, publié en 1798 et 1803.

Webographie

- www.cesag.scholarvox.org : -John Maynard Keynes, la Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, 1936, juillet 2015
- Robert Malthus, Essai sur le principe de population, publié en 1798 et 1803, juillet 2015
- www.OCDE.com : Croissance moyenne des pays membre de L'OCDE, août 2015
- www.insee.fr : -Portrait de l'économie mondiale, Cégep du Vieux Montréal, 12 sept. 2015
- La population active et nombre d'emplois, 12 septembre 2015
 - du PIB au PIB par tête, 12 septembre 2015
- www.ulg.ac.be : Des indicateurs du développement , 03 août 2015
- www.ansd.sn : Enquête Démographique et de la Santé, EDS V, 2005-2011, 06 août 2015
- www.dpee.sn : Stratégie de croissance accélérée (DPEE), 2007, 20 août 015
- www.minfinance.sn : le décret n° 2014- 1171 du 16 septembre 2014 portant organisation du Ministère de l'Economie et des Finances et du Plan (MEFP), 28 juin 2015

Annexes

Annexe N° 1 : Organigramme de la Structure

Annexe N° 2 : Schématisation du Dividende Démographique

Annexe N° 3 : Tableau N° 5 : Impact des politiques démographiques sur le PIB

Annexe N° 4 : Tableau N° 6 : Effet sur le PIB par Habitant

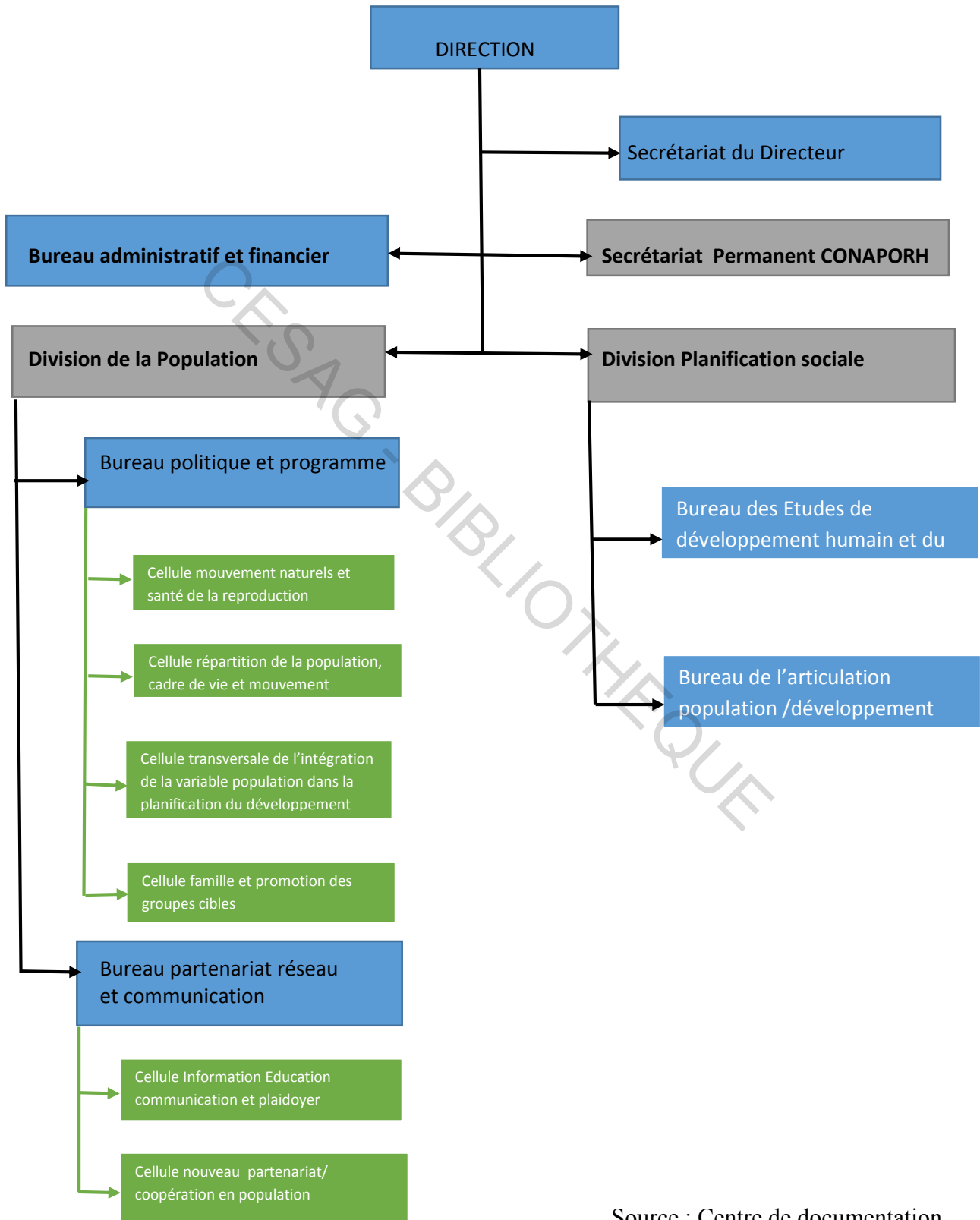
Annexe N° 5 : Tableau N° 7 : Effet sur l'évolution du taux de croissance annuel du PIB/hab

Annexe N° 6 : Tableau N° 8 : Effet sur la Formation Brut de Capital par habitant (FBCF/hab)

Annexe N° 7 : Tableau N° 9 : Effet sur le Taux d'emploi par année (nbre d'emploi/pop active)

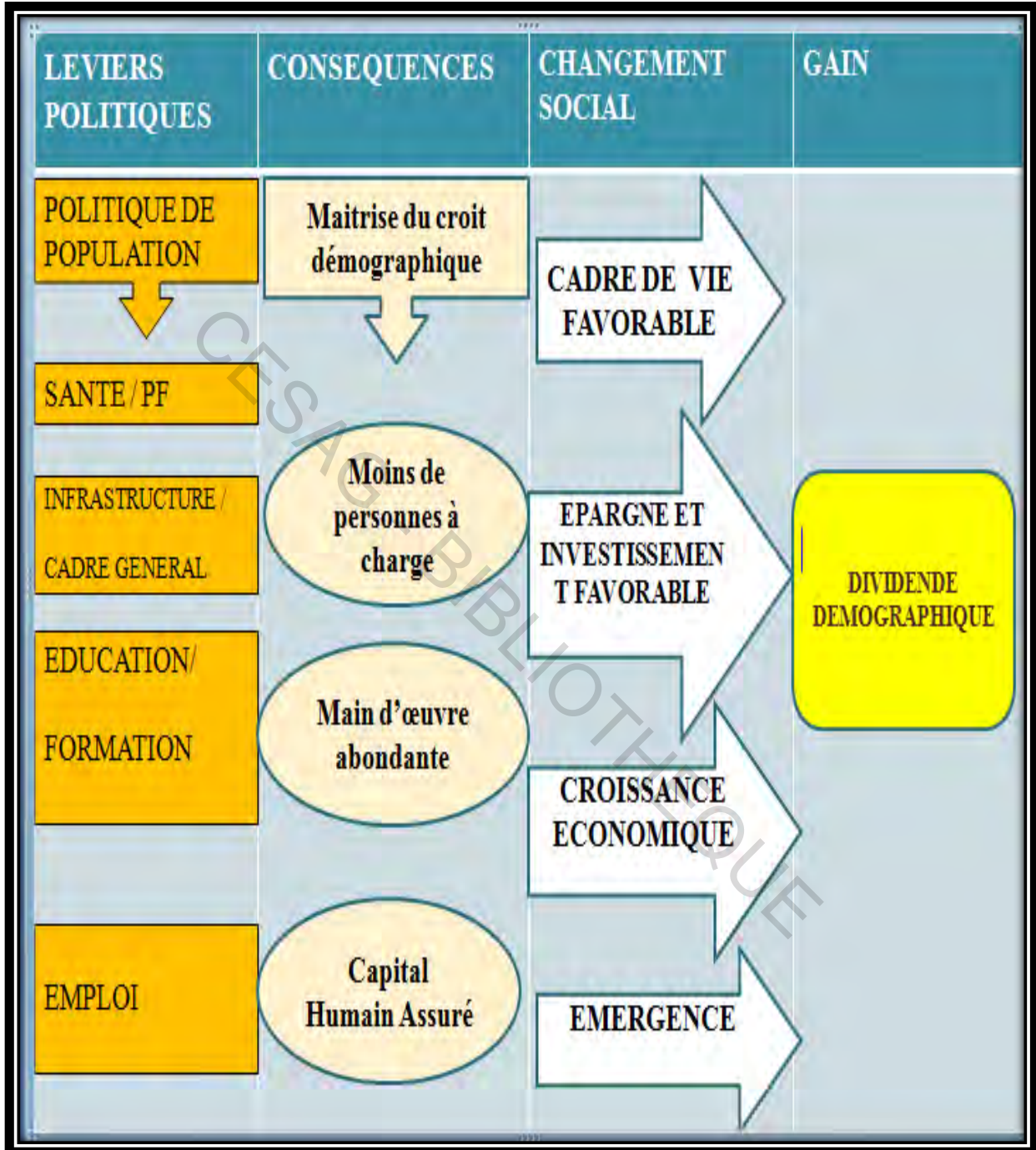
Annexe N° 8 : Tableau N° 10 : Gab entre la population active et le nombre d'emplois

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN



Source : Centre de documentation

Schématisation du Dividende Démographique



Source : Note technique, réaliser le dividende démographique, DDCH, 2015

Annexe N° 3

Tableau N° 5 : Impact des politiques démographiques sur le PIB

Années	Politiques économiques seulement et statut quo sur les variables démographiques	Politiques économiques et démographiques hardies
2014	15897942851	16014289922
2015	16682066376	16955837111
2016	17555168419	18017856289
2017	18529009308	19216378559
2018	19625108097	20580630948
2019	20870491211	22146881613
2020	22297602267	23958907329
2021	23944938068	26070316146
2022	25857912573	28545969933
2023	28089595479	31463247707
2024	30747285117	34969396890
2025	33847001862	39106995672
2026	37448863669	43976266962
2027	41621622226	49692986068
2028	46434647959	56379792175
2029	52250095422	64530370214
2030	59023633887	74133703679
2031	66821479512	85324428928
2032	75708101933	98234578978
2033	85724786594	112960587680
2034	96882086434	129551041013
2035	109154563825	147993388599

Source : Propre réalisation par exploitation de Demdiv

Annexe N° 4

Tableau N° 6 : Effet sur le PIB par Habitant

Années	Politiques économiques seulement et statut quo sur les variables démographiques	Politiques économiques et démographiques hardies
2014	1141	1150
2015	1161	1181
2016	1185	1218
2017	1213	1261
2018	1246	1311
2019	1286	1371
2020	1333	1441
2021	1389	1525
2022	1455	1625
2023	1535	1744
2024	1631	1889
2025	1743	2059
2026	1874	2258
2027	2023	2490
2028	2193	2759
2029	2398	3085
2030	2633	3463
2031	2897	3897
2032	3191	4388
2033	3513	4938
2034	3860	5544
2035	4228	6202

Source : Propre réalisation par exploitation Demdiv

Annexe N° 5

Tableau N° 7 : Effet sur l'évolution du taux de croissance annuel du PIB/hab

Années	Politiques économiques seulement et statut quo sur les variables démographiques	Politiques économiques et démographiques hardies
2014	4%	5%
2015	5%	6%
2016	5%	6%
2017	6%	7%
2018	6%	7%
2019	6%	8%
2020	7%	8%
2021	7%	9%
2022	8%	9%
2023	9%	10%
2024	9%	11%
2025	10%	12%
2026	11%	12%
2027	11%	13%
2028	12%	13%
2029	13%	14%
2030	13%	15%
2031	13%	15%
2032	13%	15%
2033	13%	15%
2034	13%	15%
2035	13%	14%

Source : Propre réalisation par exploitation de Demdiv

Annexe N° 6

Tableau N° 8 : Effet sur la Formation Brut de Capital par habitant (FBCF/hab)

Années	Politiques économiques seulement et statut quo sur les variables démographiques	Politiques économiques et démographiques hardies
2014	291	293
2015	295	300
2016	300	308
2017	306	318
2018	314	329
2019	322	343
2020	333	360
2021	346	379
2022	361	403
2023	379	431
2024	402	466
2025	428	506
2026	458	553
2027	491	606
2028	528	668
2029	577	746
2030	632	837
2031	694	942
2032	763	1059
2033	838	1191
2034	919	1335
2035	1005	1492

Source : Propre réalisation par exploitation Demdiv

Annexe N° 7

Tableau N° 9 : Effet sur le Taux d'emploi par année (nombre d'emploi/ pop active)

Années	Politiques économiques seulement et statut quo sur les variables démographiques	Politiques économiques et démographiques hardies
2014	64,0	64,0
2015	63,6	63,7
2016	63,3	63,5
2017	63,0	63,3
2018	62,8	63,2
2019	62,6	63,1
2020	62,5	63,1
2021	62,4	63,2
2022	62,4	63,3
2023	62,5	63,6
2024	62,5	63,8
2025	62,8	64,2
2026	63,1	64,6
2027	63,4	65,2
2028	63,9	65,8
2029	64,2	66,3
2030	64,7	67,0
2031	65,3	67,8
2032	65,8	68,5
2033	66,4	69,3
2034	67,0	70,1
2035	67,6	70,8

Source : Propre réalisation par exploitation de Demdiv

Annexe N° 8

Tableau N° 10 : Gab entre la population active et le nombre d'emplois

Années	Politiques économiques seulement et statut quo sur les variables démographiques	Politiques économiques et démographiques hardies
2014	2 179 988	2 180 931
2015	2 266 611	2 262 205
2016	2 351 911	2 341 293
2017	2 437 930	2 420 879
2018	2 524 455	2 500 804
2019	2 610 806	2 580 015
2020	2 696 160	2 657 259
2021	2 779 629	2 731 509
2022	2 860 347	2 801 875
2023	2 937 513	2 867 517
2024	3 023 476	2 939 761
2025	3 095 665	2 997 437
2026	3 156 267	3 042 835
2027	3 206 182	3 076 933
2028	3 246 395	3 100 848
2029	3 318 350	3 149 674
2030	3 381 382	3 186 333
2031	3 439 543	3 215 143
2032	3 494 046	3 237 412
2033	3 545 974	3 254 189
2034	3 596 602	3 266 766
2035	3 647 361	3 276 484

Source : Propre réalisation par exploitation de Demdiv